Dimanche 11 Aout 1918. - N° 1386

QUINZE CENTIMES

ABONNEMENT
Bruxelles – Province – Etranger
Les abonnements sont reçus exclusivement par tous les BUREAUX DE POSTES.
Les réclamations concernant les abonnements doivent être adressées exclusivement au bureau de poste qui a délivré l'abonnement.
PRIX DES ABONNEMENTS :
3 mois : Fr. 9.00 — 2 mois : Fr. 6.00 — 1 mois : Fr. 3,00
TIRAGE : 125,000 par jour

Le Bruxellois

JOURNAL QUOTIDIEN INDEPENDANT

Dimanche 11 Aout 1918. - N° 1386

ANNONCES
Faits divers et Echos . . . La ligne, fr. 5.00
Nécrologie . . . 3.00
Annonces commerciales . . . 2.00
Annonces financières . . . 2.00
PETITES ANNONCES. . . La grande ligne. 2.00
Rédacteur en chef : René ARMAND
Rédaction, Administration, Publicité, Vente : 6
BRUXELLES, 33-35, rue de la Caserne
TIRAGE : 125,000 par jour

Aujourd'hui, 4 pages

L'INTERVENTION JAPONAISE EN SIBÉRIE

La question de l'intervention japonaise n'est pas encore résolue. Le «grand pacifiste» Wilson qui persiste dans sa déclaration de ne poursuivre que la politique « idéaliste », fit connaître par la presse que l'intervention en question ne devrait avoir lieu qu'au cas où le gouvernement russe, c'est-à-dire les maximalistes, demanderaient cette intervention à laquelle les Alliés participeraient et où le Japon s'engagerait à rester immédiatement après la fin de l'entreprise dans les territoires qui seraient occupés par lui. Les libéraux et progressistes en Angleterre ainsi qu'une partie des ouvriers en France se sont joints à ces conditions qui portent l'estampille démocratique mais cachent, sous le masque de l'idéalisme américain, le plus vulgaire matérialisme d'hommes d'affaires. Wilson, qui dans son propre pays traque le maximalisme par toutes les armes de la loi ainsi que par toute son autorité gouvernementale, possède en réalité très peu de sympathie pour les maximalistes russes. S'il chercha toujours à s'assurer la confiance du gouvernement des Soviets russes, c'est qu'il essaie de devancer toutes les puissances sur le marché russe. Son désir d'empêcher le Japon d'étendre sa puissance croissante en Asie orientale n'est dû qu'aux mêmes mobiles. Wilson rise à effrayer le Japon. Pour ce dernier, il n'y a que les faits et les résultats de la politique en Asie orientale qui comptent. La collaboration du Japon à la création d'un nouveau front à l'Est contre l'Allemagne afin de renverser les maximalistes — l'aspiration de Wilson — ne peut être fournie qu'à la condition d'agrandir la puissance japonaise en Asie.

Motono, qui voulut s'assurer la gratitude de l'Etat russe par la restauration d'un gouvernement bourgeois en Russie, tomba parce que ces aspirations sont fort éloignées de la base de la politique générale des Japonais. Une intervention ne peut être populaire au Japon qu'à condition que l'extrême portée du but militaire s'étende loin au delà d'Irkoutsk et promette une augmentation de territoire en Asie orientale. Le domaine le plus intéressant pour le Japon est la Chine. C'est pourquoi le Japon peut très bien ne pas intervenir. La nomination de Goto, fort au courant des affaires chinoises comme successeur de Motono, démontre que le gouvernement japonais n'entend pas subordonner ses aspirations en Chine à n'importe quel autre point de vue.

On a tant parlé aux Japonais et aux Chinois pour les exciter à l'intervention de la menace militaire en Sibérie qui pourrait venir de la part des Allemands que leurs amis européens et américains ne sauraient leur en vouloir s'ils feignaient de croire à ce péril imaginaire. La convention militaire conclue entre le Japon et la Chine est le premier pas dans cette voie. Il ne faut pas trop faire fond sur le pacte conclu entre le gouvernement chinois et le cabinet japonais. On voit dans ce pacte un instrument pouvant servir à l'éducation militaire du peuple chinois par le Japon. Heureusement, la méfiance des Chinois envers les Japonais n'admettra jamais leur soumission à la direction nippone.

L'alliance militaire avec le Japon doit donner au ministre-président et dictateur chinois Tuan-Tchi-Jiu de nouveaux moyens d'affermir son influence. Quant au Japon, il est difficile à croire qu'il possède actuellement l'ambition d'assumer toute l'organisation militaire de la Chine ou d'employer quelques divisions chinoises à ses fins; le Japon ne vise que l'acquisition des avantages économiques en Chine, notamment les concessions des mines de fer, le contrôle des arsenaux chinois ainsi que de l'armement de l'armée chinoise, etc. Il tend ensuite à s'approprier le chemin de fer de la Chine de l'Est appartenant encore à la Russie. La convention a fort avancé le Japon dans la réalisation de ces buts.

La nouvelle concernant la conclusion d'une convention militaire entre Tokio et Pékin a désagréablement surpris une partie du monde politique. L'Angleterre enseigna pendant la guerre à ses alliés importuns la maîtrise de soi-même; l'Amérique, qui se croit appelée à devenir le juge souverain de l'univers, n'a pas encore atteint ce stade d'impertinence. La presse américaine établit avec rancune le fait que le Japon et la Chine n'ont consulté ni le gouvernement américain, ni celui des autres alliés avant de conclure la dite alliance. La même presse affirme aussi que le gouvernement de Washington, vu la conclusion du dit traité, ne changera pas sa politique antérieure vis-à-vis des questions de l'Asie de l'Est. Le malaise s'accrut aux Etats-Unis quand le Japon obtint sur la base du nouveau pacte différentes concessions précieuses de mines en Chine et ce malaise se transforma en une forte inquiétude quand les communiqués annoncèrent que le Japon se disposa à ruiner financièrement la Chine. Le Japon essaya pendant la guerre d'appliquer trois méthodes capables de lui assurer l'influence sur la Chine. La tactique du cabinet Okuma-Kato comporta les essais d'intimidation (la note de 1915 avec ses 21 exigences»; le gouvernement Terauchi-Motono crut atteindre ce but en gagnant la confiance des Chinois ou en soutenant par des moyens moraux et financiers le Nord de la Chine dans sa lutte contre le Sud. Goto, qui connaît le faible des Chinois, sait que leur gouvernement éprouvant des difficultés intérieures est toujours prêt à accepter n'importe quel crédit à condition que le créancier n'émette pas des prétentions sur l'emploi de l'argent. C'est pourquoi le malin ministre japonais prête au gouvernement Tuan-Tchi-Jiu une somme après l'autre, quoi qu'il sache que cet argent ne sera pas employé pour les clauses mentionnées dans les contrats d'emprunts, mais pour la lutte contre l'ennemi intérieur uniquement, c'est-à-dire qu'il sera dissipé le plus improductivement. Par ces moyens, Goto s'efforce de faire du Japon le plus fort créancier de la Chine et le facteur principal et décisif des affaires chinoises. Certains journaux anglais et américains insérèrent un télégramme établissant toute une liste des emprunts que le Japon accorda ces derniers mois à la Chine — il s'agit de près de 120 millions de yens — sans aucune garantie quant à l'emploi rationnel de cet argent. Les mêmes télégrammes sommèrent leurs gouvernements de prendre leurs précautions. On comprend ce que voulait dire la nouvelle annonçant la proposition américaine de participer à la nouvelle avance à la Chine sous forme d'emprunt ayant pour but d'assurer les réformes qu'exigerait le consortium des banques ententistes. Le Japon paya déjà, en effet, d'accord avec les banques anglaises, françaises et russes qui n'étaient pas solvables, un million de livres comme acompte du dit emprunt et se montra prêt à poursuivre les versements. Au cas où cette continuation aurait lieu, le second million avancé au gouvernement chinois serait également employé à la guerre civile contre la Chine du Sud et le Japon aurait de par ce fait acquis une si forte influence sur les réformes en Chine, qu'avec le temps toute la machine financière chinoise se trouverait sous le contrôle absolu du Japon. L'empressement américain à vouloir participer à la dite avance n'est rien d'autre qu'une intervention en Chine contre le Japon et malgré que la proposition américaine parle d'une colloboration avec ce dernier, il n'a pour but réel que d'empêcher cette affaire. Il faut croire qu'à Washington on crut les contre-mesures non seulement nécessaires, mais pressantes, vu que Wilson, par la permission donnée aux banques américaines de participer au consortium international, renonça ouvertement au principe général qu'il proclamait après sa première entrée au gouvernement. Les événements chinois ont en tout cas poussé le président Wilson dans une autre voie que celle qu'il avait choisie auparavant.

Le cas ne se rapporte-t-il pas à l'intervention en Sibérie? On assure du côté américain que l'apparition des Tchéco-Slovaques donne un autre aspect au problème interventionniste. Une pareille appréciation peut être exacte pour le Japon, l'Angleterre et la France, mais nullement pour l'Amérique, vu les trois conditions mentionnées au commencement du présent article. Il est inexact de dire que les Tchéco-Slovaques ont forcé la route à travers la Sibérie. Les troupes tchèques étaient éparpillées sur la route vers Vladivostock et en petite partie déjà arrivées au but, quand le gouvernement maximaliste décréta leur désarmement. Les Tchèques eurent le dessus dans les batailles qui suivirent et ils occupent actuellement différents points importants le long du chemin de fer transsibérien, mais entre les groupes pris individuellement, il n'y a jusqu'à présent aucune communication et ils ne sont pas suffisamment armés. Si les Tchéco-Slovaques entreprennent actuellement à Vladivostock le retour vers la Sibérie, leur but est de fomenter une contre-révolution soudoyée par l'Entente.

Suivant les communiqués anlgais, l'Amérique proposa au Japon une intervention commune en Sibérie, qui aurait pour but l'envoi d'une force principale japonaise accompagnée d'une troupe américaine, toutes les deux mises sous la direction d'une commission civile interalliée qui aurait à organiser le pouvoir gouvernemental dans les territoires occupés. Les détails du plan américain ne sont pas connus. Il paraît que le gouvernement japonais l'accepta, malgré la résistance que ce plan rencontra au Japon. Il est douteux que le cabinet Terautschi favorise ce plan. Les soldats et les ingénieurs américains ne sont pas trop bien vus par les Japonais sur la côte asiatique du Pacifique. On sait au Japon que l'envoi des troupes américaines à Vladivostock n'a pour but que d'enlever aux Japonais la direction des troupes interventionnistes dans les territoires occupés et que les ingénieurs américains en Sibérie et en Mandchourie ne servent qu'aux intérêts économiques de l'Amérique.

Ivanof.

LA GUERRE
Communiqués Officiels

ALLEMANDS

BERLIN, 10 août. — Officiel :

Théâtre de la guerre à l'Ouest

Groupe d'armées du prince héritier Rupprecht

Vive activité de l'ennemi entre Yser et Ancre. En de nombreux endroits de ce front, l'ennemi exécuta des poussées et des attaques partielles qui furent repoussées devant nos lignes, en contre-attaque.

Anglais et Français ont continué hier, en engageant de fortes réserves, leurs attaques sur tout le front de bataille entre Ancre et Avre. Des deux côtés de la Somme et à califourchon de la route Foucaucourt-Villers-Bretonneux, nous avons repoussé l'ennemi en contre-attaque. Il subit de lourdes pertes en cet endroit. Au centre du front de bataille, l'ennemi gagna du terrain au-delà de Rosières et d'Hangest. A la suite de nos contre-attaques, il dut s'arrêter à l'ouest de Lihons et à l'est de la ligne Rosières-Arvillers. Durant la nuit nous avons retiré une de nos troupes combattant à l'Avre et au ruisseau du Dôme, vers des lignes situées à l'arrière, à l'est de Montdidier. Au sud-est de Montdidier, nous avons repoussé une forte attaque partielle des Français dans ces lignes.

Au-dessus du champ de bataille, nous avons abattu 32 avions. Le lieutenant Löwenhardt a remporté sa 52e et sa 53e victoires aériennes; le lieutenant Udet, sa 46e, sa 47e et sa 48e; le capitaine Berthold, sa 41e et sa 42e, le lieutenant baron von Richthofen sa 36e et sa 37e; le lieutenant Billik sa 30e et sa 31e; le lieutenant Bolle sa 29e; le lieutenant Könneke sa 26e, sa 27e et sa 28e, le lieutenant Neumann sa 20e.

Groupe d'armées du Kronprinz allemand

De temps à autre, le combat d'artillerie s'est ravivé à l'Aisne et à la Vesle.

BERLIN, 8 août. — Officiel du soir:

Entre Somme et Avre l'ennemi a continué ses attaques.

BERLIN, 9 août. — Officiel:

La guerre sous-marine

Dans la zone de barrage de la Méditerranée nos sous-marins ont coulé hors de convois fortement protégés, 6 vapeurs d'environ 22,000 tonnes de jauge brute, dont le vapeur-transport de troupes français « Jennah », jaugeant brut 3,716 tonnes, ayant à bord, suivant les dires d'un prisonnier, 21 passagers et 800 soldats. Le vapeur a coulé en cinq minutes.

AUTRICHIEN

VIENNE, 8 août. — Officiel:

Au front italien le combat général d'artillerie atteignit une intensité particulière dans la région des Sept-Communes.

En Albanie l'activité combattive a diminué d'intensité.

TURC

CONSTANTINOPLE, 8 août. — Officiel:

Front de Palestine :

Faible canonnade. Nos patrouilles ont exécuté quelques attaques fructueuses. A part cela, rien de nouveau à signaler.

FRANÇAIS

PARIS, 9 août. — Officiel, 3 h. p. m.

Aucun changement sur le front de bataille au sud de la Somme. La nuit a été marquée par une certaine activité de l'artillerie en Champagne. L'ennemi a tenté plusieurs coups de main dans la région de Prosnes, du Mont-sans-Nom et de Souain; il a été repoussé.

PARIS, 9 août. — Officiel, 11 h. p. m.

Poursuivant leur avance à la droite de la quatrième armée britannique, nos troupes ont remporté aujourd'hui de nouveaux succès. Après avoir brisé la résistance de l'ennemi, elles ont enlevé les villages de Pierrepont, de Contoire, d'Hangest-en-Santerre. Au-delà de la voie ferrée à l'est d'Hangest, elles ont atteint Arvillers, qui est en leur possession. Notre progression dans cette direction atteint, depuis hier matin, quatorze kilomètres en profondeur. Outre un matériel considérable qui n'a pas encore pu être dénombré, nous avons, pour notre part, fait quatre mille prisonniers. Nos pertes, comme celles de nos alliés britanniques, sont particulièrement légères. Sur la Vesle, les troupes américaines se sont emparées de Fismette, où elles ont fait une centaine de prisonniers.

ANGLAIS

LONDRES, 8 août. — Officiel:

Au lever du jour, la 4e armée anglaise et la 1re armée française commandées par Haig ont déclanché une attaque sur un large front, à l'est et au sud-est d'Amiens. Elle se développe d'une façon satisfaisante. Les opérations entamées de bonne heure au front d'Amiens par les Français commandés par le général Rawlinson se développent avec succès. La concentration des troupes s'était opérée durant la nuit sans que l'ennemi s'en aperçût. Des divisions françaises, canadiennes, australiennes et anglaises, appuyées par un grand nombre de tanks assaillirent les Allemands sur un front de plus de 20 milles, depuis l'Avre, près de Braches, jusque près de Morlancourt. L'ennemi fut surpris et l'assaut des Alliés prit de l'avance partout. Les premiers buts furent atteints à la première heure sur tout le front d'attaque. Soutenus par la cavalerie anglaise, par des autos blindées légères et par des batteries de mitrailleuses, la marche en avant de l'infanterie continua sans cesser durant la matinée. En certains points la résistance des Allemands ne fut brisée qu'après d'âpres combats. Nous avons fait de nombreux prisonniers et capturé des canons. Les Français attaquèrent avec une grande bravoure, franchirent l'Avre et s'emparèrent des points de défense de l'ennemi sans tenir compte de la résistance de ce dernier. Au nord de la Somme la plus grande partie des objectifs était conquise dans la matinée, mais près de Chipilly et au sud de Morlancourt des détachements ennemis opposèrent une assez longue résistance, de sorte qu'on se battit ferme près de ces deux localités. Finalement la résistance ennemi fut vaincue et nos buts conquis. Au sud de la Somme le but final fut atteint sur tout le front de bataille. Appuyée par des chars blindés légers, la cavalerie se fraya un chemin à travers l'infanterie, au delà de nos objectifs, culbutant les chars de transports et les caissons ennemis, encerclant des villages, et faisant de nombreux prisonniers. La ligne générale passe par Plessier-Rozainville-Beaucourt-Caix-Framerville-Chipilly ouest de Morlancourt. Jusqu'à présent nous n'avons pu établir le butin, mais nous avons fait plusieurs milliers de prisonniers et capturé de nombreux canons.

DERNIERES DEPÊCHES

La contre-offensive anglo-française devant Amiens

Berlin, 9 août. — Grâce à un ensemble de circonstances diverses, l'attaque anglo-française entre Ancre et Avre a abouti à un succès de début. Ce succès de l'ennemi a été surtout avantagé par le brouillard épais qui régnait le matin du 8 août. Un voile de brouillard cachait l'escadrille de tanks anglo-française qui, à la suite d'une rafale de feu soudainement engagée, purent arriver si près qu'ils dépassèrent sans être inquiétés la ligne des canons de défense allemands contre les tanks et purent partiellement entamer notre ligne d'artillerie. L'infanterie allemande se battit héroïquement contre les chars blindés et les vagues d'assaut surgissant soudainement de tous les côtés de la buée. Longtemps encore, on entendit crépiter dans le dos de la ligne des canons anglo-français les mitrailleuses de nos nids de résistance tenant bon jusqu'au dernier homme. Malheureusement, le temps défavorable permit aux troupes de l'Entente d'entamer néanmoins nos lignes en certains endroits, de sorte qu'elles purent progresser jusqu'à la ligne citée par le communiqué allemand. Mais là, elles se heurtèrent à la contre-attaque des réserves allemandes qui entrava tout progrès ultérieur des assaillants. Au nord de la rivière, elles furent de nouveau rejetées hors des positions allemandes.

Berlin, 9 août. — Bien que l'attaque de l'Entente entre Ancre et Avre fasse partie des ordres du général Haig et doit servir en majeure partie à relever le prestige militaire des Anglais fortement en baisse, ce ne sont de nouveau point les Anglais qui portent le fardeau principal du combat, mais pour autant qu'on puisse préjuger des dires des prisonniers faits jusqu'ici, les premières lignes étaient occupées de divisions australiennes et canadiennes suivies de divisions anglo-françaises.

Berlin, 9 août. — Après l'échec du plan Foch, consistant à couper les troupes allemandes avancées, dans la vallée de la Marne, et l'écroulement avec des pertes considérables, des attaques franco-américaines contre le front de la Vesle, le généralissime français a tenté immédiatement une manœuvre semblable sur un autre point. La hâte avec laquelle ces deux opérations se sont succédées caractérise les efforts des chefs de l'Entente en vue de prendre les devants et de prévenir les attaques allemandes tant craintes. L'attaque anglo-française devait, au moyen de cette poussée, avancer jusqu'à St-Quentin et nous prendre de flanc du front. Près de Montdidier et d'Albert, les attaques anglo-françaises furent repoussées, par le transfert en arrière des positions allemandes sur la rive orientale de l'Avre. Foch ne renonça pourtant pas à ses visées d'attaque, mais se contenta d'attaquer entre Ancre et Avre, où il ne réussit qu'à obtenir un succès de surprise, notablement appuyé en outre par le brouillard épais qui régnait. Malgré cela et malgré le terrain éminemment propice à un engagement en masse de tanks, le succès de début de l'armée anglo-française combattant sous les ordres du général Haig ne dépasse point la limite habituelle du premier jour d'attaque; dans ce cas, une certaine perte en prisonniers et en canons est inévitable. A l'opposé des importantes offensives allemandes, l'assaillant n'atteignit aucun de ses buts stratégiques. Son gain de terrain joue un rôle d'autant moindre qu'il ne s'agit pas ici d'un système de défense fortifié, mais d'un terrain de manœuvres, où les combats entamés le 21 mars ne sont nullement terminés.

Le bombardement de Paris

De Genève : D'après « le Petit Parisien », l'expérience aurait amené les Allemands à inaugurer un système facilement reconnaissable, dans le bombardement de Paris et de ses environs. Le résultat du bombardement pendant ces derniers jours, des deux rives de la Seine, a décidé les autorités à lancer un nouvel avertissement à la population de ne pas désigner, dans les conversations, les endroits touchés ou le nombre des victimes.

Avions italiens au-dessus de Vienne

Vienne, 8 août. — Ce matin à 9 h. 1/2, 6 avions italiens sont apparus au-dessus de Vienne et ont jeté dans plusieurs districts de nombreux pamphlets, imprimés partiellement aux couleurs italiennes. Leur approche ne fut pas remarquée de suite, attendu que les avions, qui n'étaient point alourdis par le transport de bombes, étaient à même de se maintenir à des altitudes extrêmement élevées, grâce aussi à cette circonstance que la buée matinale obnubilait l'horizon. L'un de ces appels envoie aux Viennois le salut de la Liberté Tricolore et dit: « Les Italiens auraient pu jeter des tonnes entières de bombes, mais nous ne faisons point la guerre aux civils, aux enfants, aux vieillards et aux femmes, mais à votre gouvernement, à l'ennemi de la liberté nationale et à son gouvernement aveugle, entêté et horrible, qui n'est capable de vous donner ni du pain, ni la liberté, et ne vous nourrit que de haine et d'espoirs fallacieux ». L'appel conclut en disant: « Vive la liberté! Vive l'Italie! Vive l'Entente! » Cette attaque aérienne qui n'est qualifiée par la presse que de «prouesse sportive», vu que la distance seule leur interdisait le transport de bombes explosives, n'a provoqué aucun trouble parmi la population. Le contenu des pamphlets a provoqué une indignation générale, vu que la population autrichienne n'a pas oublié les jets de bombes presque journaliers sur Trieste, Laibach et d'autres villes, qui ont causé la mort de nombreux enfants, femmes et vieillards. D'après les informations reçues jusqu'ici, un des aviateurs italiens a déjà été abattu près de Schwarzau près de Wiener Neustadt. L'appareil est complètement carbonisé; les occupants ont réussi à fuir, mais on espère que, grâce à la collaboration de la population, on ne tardera pas à les capturer.

Les limites d'âge pour l'armée américaine

Washington, 8 août. — La nouvelle loi militaire étendant l'âge du service de la 18e à la 45e année inclusivement, a été soumis aux deux assemblées du Congrès. Aucune contestation ne s'est produite en Amérique. Il est probable que la loi sera promptement votée, de telle sorte qu'on puisse passer le 5 septembre à la réunion, et en automne, à l'instruction de nouvelles recrues.

Opinion neutre sur la puissance de l'Allemagne

Du «Belg. Kurier»: L'«Ukens Revy», de Christiania, émet ces justes réflexions:

Kitchener disait en 1914: Les Allemands combattent montre en main, ils ne pourront résister longtemps. Or, les voici encore au combat malgré l'arrivée des Américains. Il n'est pas facile de les vaincre en bataille, a-t-on dit, mais l'Angleterre, par le blocus et la famine, les fera céder. De là, une avalanche de rapports sur les ravages de la famine en Allemagne, où, prétendait-on, on mangeait la graisse des soldats tués, où les enfants naissaient sans ongles. Et l'on recruta toutes les nations pour donner le coup de grâce; les trahisons furent largement payées, il n'y a pas de différence à établir entre l'Italie et la Roumanie. Seulement, tous ces espoirs n'empêchaient pas l'Allemagne de demeurer rebelle à l'anéantissement; bien au contraire, elle eut raison de la Russie, de la Roumanie, des Italiens, chassés de l'Isonzo; la chute du tsarisme et la paix de Brest-Litowsk décurent encore davantage les champions de la liberté et de la civilisation; le tsar n'était-il pas un symbole de liberté? Vint ensuite la révolution russe, à ne pas confondre avec la révolution française; on vit même les Centraux favorisés par le sort au point que ce furent eux qui donnèrent l'autonomie à l'Esthonie, Courlande, Lithuanie, Pologne, Oukraine et ainsi de suite. Par exemple, il ne faut pas demander tout à la fois: peut-on donner d'emblée à ces pays le régime de faveur accordé par l'Angleterre à l'Irlande, à la Grèce, à l'Egypte, à l'Inde? Il faut avouer que l'Allemagne peut être fière de son œuvre de liberté à l'Est; les germanophobes de notre presse norvégienne la trouvent brutale à l'égard de la pauvre petite Russie, de la France si pacifiste, soutenue par l'Angleterre qui est de si bonne foi; vinrent alors toutes les grandes nations mondiales, un chef iroquois du Potomac déterra sa hache de guerre; l'âme de Washington aura pu se dire que son pays marchait pour une noble cause; le pays des dollars est désintéressé, il consent au bonheur de toutes les nations, sauf à celui de l'Allemagne; il va mettre à réalisation son idéal de justice, vérité, humanité, etc. Bref, on croirait à un conte des mille et une nuits; les Allemands n'ont qu'à sacrifier leur armée, leur flotte, leur empereur, leur constitution, quelques provinces et leur égoïsme. M. Taft est du même avis, avec, toutefois, une expression plus énergique: « il faut les fouetter ». M. Taft veut-il qu'on fouette chaque Allemand en particulier? L'Allemagne n'a pas besoin de combattre sous le couvert d'un idéalisme dans le bleu; c'est la nécessité qui la contraint au combat, c'est pourquoi elle peut regarder en face; elle combat pour son existence et juge qu'il serait en dessous de sa dignité de lutter pour un but moins élevé. Pour ma part, je considérerais une défaite allemande comme un malheur pour le monde; jamais aucune nation n'a fait preuve de qualités aussi grandioses, au milieu de souffrances aussi surhumaines; si cette foi et cet empire de soi-même étaient vains, le monde en deviendrait obscurci; et s'il fallait un miracle pour que ces sacrifices, ce courage et cette puissance résistent à la pression gigantesque des moyens matériels de l'ennemi, ce miracle serait nécessaire; or, nous croyons bien qu'il se produira.

La nouvelle lettre de Lord Lansdowne

De la dernière lettre de Lord Lansdowne qui avait été traité de «pacifiste» en Angleterre, le télégraphe ne nous avait transmis que des extraits tronqués. A présent, nous en possédons le texte intégral que voici:

Berne, 6 août. — La nouvelle lettre de Lord Lansdowne, reproduite par tous les journaux anglais, voire par les feuilles Northcliffe, insiste principalement sur le fait que l'Entente, tout aussi peu que les Puissances Centrales, a annoncé d'une manière excluant tout malentendu, les conditions préliminaires auxquelles elle serait disposée à entamer des négociations de paix. La lettre commence par traiter du discours prononcé en juillet par Wilson devant la tombe de Washington, discours dont Lloyd George avait dit, qu'aux conditions établies par Wilson, les Puissances Centrales pouvaient avoir la paix dès demain.

Lansdowne dit qu'aucun document n'a peut-être suscité une attention comparable à l'effet du discours de Wilson. Or, d'aucuns paraissent n'y voir qu'une base insuffisante pour entamer des débats préliminaires; si l'Allemagne était prête à adopter ces principes, il y aurait un grand pas de fait. Le discours n'est pas encore un programme de paix, il se borne à détailler les objectifs pour lesquels l'Entente combat. Même si l'on pouvait supposer que l'Allemagne était prête à collaborer à la constitution, avec les autres nations libres, d'un tribunal assurant la paix et la justice, on ne serait encore qu'au début de négociations extrêmement compliquées. On ne disposerait toujours pas de ce que Balfour, dans son discours du 11 janvier, dénommait un règlement rationnel des principales difficultés territoriales qui divisent les grandes nations, règlement qu'il trouvait essentiel pour assurer la stabilité aux travaux du début. Si par conséquent le premier ministre annonce que l'empereur d'Allemagne peut obtenir la paix du jour au lendemain, en se ralliant aux conditions de Wilson, il va sûrement trop loin puisque, d'autre part, il laisse aux Allemands l'impression qu'on veut les exterminer et déclare que: le dieu de la force brutale doit être sacrifié en holocauste une fois pour toutes.

Nous voici donc, poursuit la lettre de Lansdowne, sollicité une fois encore par l'ami et l'ennemi de notifier clairement les conditions complètes non pas pour le règlement de la question mondiale, mais bien celles auxquelles nous sommes prêts à réserver au corps diplomatique une possibilité d'entrer en négociations. Je ne sais pas si l'on va encore nous répondre qu'aucun pourparler n'est possible aussi longtemps que la puissance du militarisme allemand n'est pas écrasée par une défaite décisive. Si c'est là que réside l'obstacle, je recommanderai une étude minutieuse des paroles du général Smuts à Glasgow en date du 17 mai, à savoir:

Quand nous parlons de victoire, nous n'entendons pas marcher sur Berlin ou sur le Rhin, ni continuer la guerre jusqu'à déchiqueter l'Allemagne et dicter la paix dans sa capitale; nous nous en tenons à nos buts pour lesquels nous sommes entrés en lutte et que nous maintenons d'une façon défensive. Je ne crois pas à la possibilité d'une victoire complète pour l'un ou l'autre groupe de belligérants, il s'ensuivrait une guerre interminable. Et si après tant d'années, les nations étaient décimées, quel succès pourrait-il bien y avoir? Il s'agit de la cause de la civilisation; il est nécessaire de déterminer où en sont les choses, ce que pense l'adversaire, quels avantages il compte retirer de la situation; nous ne voulons pas d'une paix ne résultant que des efforts militaires. Rappelons les paroles du secrétaire von Kühlmann: « Il est difficile d'aboutir sur le terrain militaire ». Nous avons donc à user de notre diplomatie comme de toutes autres forces dont nous disposons afin d'arriver à une fin heureuse. Comment? Si je me représente que nous avons combattu jusqu'à ce que l'ennemi soit prêt à accepter nos conditions principales, comment apprendrai-je qu'il y est disposé si aucune conférence officielle n'a lieu? Le peuple a le droit de dire à son gouvernement: Nous sommes saignés à blanc, nous faisons tous nos efforts, il faut que nos chefs, eux aussi, remplissent leur mission; le gouvernement a le devoir de parler; sinon, pas de succès; il doit parler pour qu'on détermine si l'on a atteint le degré auquel un accord est possible relativement aux questions fondamentales; sitôt un tel accord existant, nous ne combattons pas un jour de plus pour une cause qui nous serait devenue indifférente ».

La lettre continue: Assurément, des voix se sont fait entendre, mais pas assez haut placées; il les faudrait des déclarations d'un membre du cabinet de la guerre; si une personnalité telle que le général Smuts prend la parole, on ne peut en nier la portée. Le discours de Smuts donne le coup de grâce à la théorie de l'écrasement complet et indique la voie vers une conception du succès impliquant non pas une supériorité momentanée sur le champ de bataille, mais une garantie perpétuelle, la réalisation de l'idéal de Wilson et la possibilité de délivrer les pays des dangers du militarisme allemand. La pierre d'achoppement pour une telle victoire, il faut la chercher dans les dispositions de l'ennemi et voir s'il est prêt à se détacher de la doctrine des militaires extrémistes et à se rallier aux conditions qu'il n'eût pas même pu prendre à l'étude au moment où il s'est lancé dans son entreprise désespérée.

La Chambre des Communes s'ajourne

On mande de Londres que la Chambre des Communes s'est ajournée jusqu'au 15 octobre.

Le gouvernement anglais et les ouvriers

L'agence Reuter annonce de Londres que le gouvernement anglais a refusé aux délégués des Comités nationaux ouvriers les passeports pour se rendre en Suisse où ils voulaient conférer avec M. Troelstra.

La maladie des pommes de terre en Angleterre

On mande de Berne que dans diverses régions de l'Angleterre, notamment au Pays de Galles, la maladie des pommes de terre s'est déclarée.

Manque de charbon en Angleterre

Amsterdam, 9 août. — Le président du Département commercial, Sir Robert Stanley, évalue le manquant de charbon, en Angleterre, pour l'hiver prochain, à 35 millions et demi de tonnes; ce manquant serait attribué à l'exportation vers la France et l'Italie ainsi qu'à l'appel de nombreux houilleurs sous les armes.

Le manque de charbon en Hollande

On mande de La Haye qu'à raison de la pénurie du charbon en Hollande, la circulation des trains subira une nouvelle réduction à partir du 1 novembre.

Dans la diplomatie turque

On mande de Bâle que Rifaat Pacha vient d'être nommé ambassadeur de la Sublime Porte à Berlin.

Nouvelles de Perse

D'Amsterdam : De « Times » apprend de Téhéran que les communications avec le Chiraz ont été rétablies. La révolte dans le Mashgai diminue.

Un incendie à Séville

On mande de Madrid que le palais de justice de Séville a été détruit par un violent incendie. Les archives n'ont pu être sauvées.

La Chine et le Vatican

La Haye, 10 août. — On sait que la Chine avait exprimé il y a quelque temps le désir de nouer des relations diplomatiques avec le Vatican. Le gouvernement français a protesté contre cette intention, comme étant contraire à l'esprit de la convention sino-française, d'après laquelle l'église romaine et ses organisations en Chine sont placées sous le protectorat immédiat de la France.

LES EVENEMENTS EN RUSSIE

Le tsarevitch mis à mort?

D'Amsterdam : Les journaux finlandais annoncent que le tsarevitch a également été mis à mort.

Le sort de la famille impériale russe

Le « Journal » de Paris apprend que toutes les tentatives faites par le roi d'Espagne en vue d'obtenir que la tsarine et ses enfants puissent se rendre en Espagne, resteront probablement vaines.

Marche en avant des Japonais en Sibérie

Moscou 8 août. — On mande de Vladivostok que les avant-postes japonais ont déjà pris contact avec les détachements tchéco-slovaques. Les troupes bolchevistes qui leur étaient opposées commencent à se retirer lentement dans la direction de l'Oural.

La mobilisation japonaise

Bâle, 8 août. — De New-York au «New-York Herald Parisien»: Le gouvernement japonais a décidé de limiter provisoirement la mobilisation à trois formations de réserve. Le parlement japonais se réunira le 28 août.

Les bolchevistes cèdent sous la pression anglo-française

Helsingfors, 8 août. — Sous la pression des troupes anglo-françaises, les bolchevistes se sont retirés vers le Sud. Les troupes de l'Entente sont à Povenets. Les bolchevistes brûlent tout sur leur passage, dans les territoires qu'ils sont forcés d'évacuer. Dans les forêts entre la Finlande et la Carélie errent des bandes affamées de gardes rouges finlandais.

Le Kremlin, forteresse des bolchevistes

Zurich, 9 août. — La «Nouvelle Gazette de Zurich» apprend de source russe privée que les commissaires du peuple ont pris les mesures suivantes pour leur propre sécurité: « Tout le Kremlin, où les organes du gouvernement des Soviets ont élu domicile, dans plusieurs palais, est strictement interdit à la population et il faut être muni d'un laissez-passer pour pouvoir pénétrer dans cette citadelle du bolchevisme. Obtenir une audience de Lenine ou de Trotzki est chose impossible. On dit à Moscou que par crainte d'un attentat, Lenine possède 12 habitations où il passe alternativement ses nuits et que des locomotives et des automobiles se tiennent prêtes à toute heure pour son départ.

La contre-révolution et les Centraux

Vienne, 8 août. — Il résulte d'informations russes que la contre-révolution se contenterait de la chute du gouvernement des Soviets, et n'est pas dirigée contre les Puissances Centrales. Le départ de l'ambassadeur viennois Franz pour la Russie ne s'effectuera que simultanément avec le retour de Helfferich à Moscou.

La cause des arrestations d'officiers

Helsingfors, 9 août. — On admet que cette mesure se trouverait en rapport avec le décret concernant la création d'une armée nationale. Afin d'empêcher leur fuite on a emprisonné les officiers. On dit que tous les officiers de la classe de 1892 à 1898, soit un total de 18,000, auraient subi le même sort. Comme ils ne donnent pas volontairement suite à l'invitation de s'enrôler dans l'armée nationale, ils y seront contraints.

A propos du voyage de Kerenski

La «Wetchernaja Wremja» du 16 juillet apprend de Novotcherkask que parmi les armées de volontaires du territoire du Don, composées pour la majorité d'anciens officiers russes, règne un grand mécontentement au sujet des intrigues de Kerenski à Paris, où celui-ci s'efforce, avec l'aide de l'Entente, à se rendre maître du pouvoir en Russie et à rétablir le front à l'Est.

Le général Doukhonine, qui commande les armées du Don, a déclaré à un collaborateur de la «Wetchernaja Wremja» que si Kerenski devait se montrer dans le territoire du Don, il serait pendu incontinent comme traître.

La situation en Oukraine

Kiew, 9 août. — Simultanément avec les journaux de Kiew qui parlent de rencontres entre des paysans révoltés et les troupes allemandes, l'état-major allemand fait savoir qu'il ne s'agit là que d'opérations de minime importance, déjà liquidées. Les détachements des paysans ont toujours été très peu nombreux. D'après des informations complémentaires, le calme complet règne dans tous les districts agricoles. L'état-major de l'armée des cosaques du Don annonce qu'après trois mois d'opérations, presque toute la région du Don est purifiée de bolchevistes, que l'armée se compose actuellement de 10,000 soldats extraordinairement bien équipés et que la décision ultime est imminente.

Moscou, 8 août. — Par décret du gouvernement des Soviets, est puni de mort celui qui introduira par fraude des armes en Oukraine. Cette décision a été prise à la suite du fait que des gardes rouges, alléchés par le haut prix offert, ont non seulement vendu leurs revolvers et leurs fusils, mais même des mitrailleuses et des canons, en quantité considérable, qu'ils ont su transporter secrètement au-delà de la frontière russe.

Les communications postales entre la Scandinavie et la Russie

Le « Hollandsch Nieuwsbureau » apprend de Stockholm que les communications postales entre la Suède et la Russie sont de nouveau interrompues, les vapeurs qui assurent le service entre ces deux pays se refusant à prendre le courrier postal à bord. Depuis quelque temps la Norvège et le Danemark sont coupés de toute communication postale avec la Russie.

ETRANGER

FRANCE. — *L'augmentation du coût de la vie en France.* — Du « Temps »: Le Conseil de la statistique générale de la France, dans son rapport sur les travaux de l'année 1917, résume l'enquête ordonnée dans 250 villes de France sur le relèvement des prix des denrées de consommation courante: pain, farine, viande, poisson, beurre, fromage, œufs, lait, pommes de terre, légumes secs, sucre, huile comestible, pétrole, alcool à brûler, vin, bière, cidre, charbon. Les prix figurant à l'enquête sont ceux pratiqués sur les marchés publics ou dans les maisons de commerce notables, pour les qualités courantes de chaque article.

Par rapport aux prix du 3e trimestre 1914, l'indice moyen dans la France entière pour le premier trimestre de 1917 faisait apparaître une hausse de 55 p. c. L'augmentation s'est accélérée en 1917 plus rapidement que l'année précédente: la hausse était de 72 p. c. pour le 2e trimestre, de 85 p. c. pour le 3e trimestre et de 100 p. c. pour le 4e trimestre 1917, et depuis l'augmentation a marché à pas de géant.

La ville de Paris ne figure pas dans cette enquête en raison des difficultés qu'y présente un relevé de prix de détail toujours peu comparables à eux-mêmes; ces prix sont, en effet, pour un même article, très variables suivant la qualité, suivant le quartier de la ville, etc. Mais on a pu calculer un indice des prix de détail dans les mêmes conditions que l'indice applicable aux autres villes, en utilisant les prix fournis par une coopérative de consommation dans un arrondissement de la périphérie au nord-est de Paris.

Par rapport à juillet 1914, l'indice de janvier 1917 faisait apparaître une hausse de 39 p c.; l'augmentation était de 47 p. c. en avril 1917, de 83 p. c. en juillet, de 84 p. c. en octobre et de 91 p. c. en janvier 1918.

ESPAGNE. — *Le tunnel sous le détroit de Gibraltar.* — Le tunnel, que l'on a décidé de percer, formera une section d'une ligne directe Paris-Sénégal. Il sera construit sous la partie la plus resserrée du détroit, c'est-à-dire que, son entrée placée à Tarifa, la sortie est projetée entre Ceuta et Tanger. A cet endroit, la mer n'atteint qu'une profondeur de 700 mètres, ce qui permettra de construire le tunnel à 780 mètres. Le tunnel aura 25 kilomètres de longueur et les trains le franchiront à une allure moyenne de 80 kilomètres à l'heure, en 20 minutes.

HOLLANDE. — **La consommation des champignons.** — M. le ministre de l'agriculture, de l'industrie et du commerce des Pays-Bas a fait transmettre la circulaire ci-après aux bourgmestres du royaume: « Mon attention a été attirée sur la circonstance que dans les contrées boisées du pays, on rencontre en grande quantité des champignons qui peuvent être livrés à la consommation. Le degré nutritif de certains champignons est très élevé, ils renferment, d'après les analyses chimiques, de l'albumine, du sucre et des sels nutritifs.

Il est certain que la chose n'est pas assez importante pour être traitée au point de vue d'alimentation générale. D'ailleurs, les champignons ne sont consommés que par certaines parties de la population, mais il y a lieu d'encourager les habitants à en faire la cueillette et d'en favoriser la vente dans les communes ». (A.)

Une sage initiative. — Sur l'initiative de l'école professionnelle des cordonniers de Bois-le-Duc, d'accord avec l'association des patrons cordonniers, des boutiquiers et du journal de la cordonnerie, on a mis au concours la question de savoir quelle est la meilleure solution pour parer à la disette de cuir. L'auteur du meilleur projet recevra une récompense de 100 florins. Tout cordonnier de nationalité hollandaise peut y participer. Les solutions devront être adressées avant octobre, au directeur de la susdite école. Voilà une initiative à imiter en Belgique. (A.)

DOCUMENTATION HISTORIQUE

Les Bourreurs de Crânes. 1870

« La Gazette des Ardennes », de Charleville, publie journellement sous la rubrique « Miroir rétrospectif de la presse alliée », des informations ou des extraits remarquables d'articles de journaux français et anglais de l'année précédente. Il est toujours piquant de relire les prophéties des journaux officiels et officieux; de même que les nouvelles « à sensation » des feuilles boulevardières. J'y découvre souvent des sujets de méditation qui, malgré une ou deux années écoulées ne perdent rien de leur actualité. Ces affirmations des organes ententistes, en général et parisiens en particulier, déclarant que jamais les Alliés ne sont plus près de la victoire qu'actuellement, que l'épuisement complet des Centraux n'est plus qu'une question de mois et autres inepties, me font souvenir des déclarations optimistes formulées par les sommités françaises les plus réputées sur la situation matérielle et la valeur morale de l'armée de 1870 qui allait connaître les désastres de Woerth et de Sedan!

Chez un ami de province, où je me trouvais récemment, j'eus l'occasion de feuilleter une collection de journaux français de 1868 et 1869, collection des plus rares et des plus intéressantes.

Et, sur ces feuilles jaunies par le temps, j'eus l'occasion de lire quelques discours dont je me fis un devoir de noter les passages les plus saillants, mais aussi les plus suggestifs.

Pauvre France! Resteras-tu, éternellement, le pays des beaux parleurs et hélas! aussi des gogos? Les leçons du passé, leçons terribles qui te coûtèrent des flots de sang généreux, ne te serviront donc jamais d'expériences? Ton Histoire ne fourmille-t-elle pas des belles promesses de chefs éminents te prédisant un avenir éblouissant de bonheur et de gloire... et t'apparaissant sous forme de défaites, retraites et misères?

Peuple de France, aurais-tu oublié ces paroles prononcées par le maréchal Niel, le 20 mars 1869: « Nous avons une armée excellente, instruite, pleine d'ardeur, parfaitement organisée et pourvue de tout.

A quoi le fameux maréchal Lebœuf ajoutait avec emphase: Il ne manque pas un bouton aux guêtres de nos troupiers.

Or, ils avaient des souliers en... carton.

Je ne sais pas ce qu'on pense généralement en France, déclarait encore le maréchal Niel, mais pour mon compte, je vois avec beaucoup de philosophie la question de paix ou de guerre qui s'agite autour de nous à l'étranger, parce que si la guerre devenait nécessaire, nous sommes parfaitement en mesure de la supporter ».

Vous, Parisiens, qui entendez journellement le lugubre grondement des canons allemands, rappelez-vous les remarquables paroles de ce même maréchal Niel qui, toujours en cette même année 1869, s'écria au milieu d'un autre discours:

« Les fortifications de Paris sont si bien entendues, elles en rendent le siège tellement incertain, qu'il est évident que Paris ne sera pas assiégé ». Remarquable prophétie de ce bourreur de crânes et qui se réalisa à rebours complètement! Souvenez-vous de ces funestes années 1870-1871.

La presse s'en mêlait évidemment et le « Journal officiel » du 16 août, que j'eus sous les yeux, promettait au maréchal Niel la reconnaissance de la postérité pour son « activité, sa persévérance, sa force de volonté et sa merveilleuse fécondité de ressources ».

C'est ce même maréchal Niel qui déclarait, certain jour, au Conseil d'Etat: « Nous en sommes à regretter que la Prusse ne nous déclare pas la guerre immédiatement ».

Aussi Napoléon III la déclara-t-il.

Eternels gobeurs, tâchez de vous procurer le journal « Le Pays » du 9 juillet 1870, donc dix jours avant la déclaration de guerre; vous y verrez ces lignes du publiciste Paul de Cassagnac: « Que les Prussiens prennent tout leur temps, la France est prête », tandis que la veille du jour où l'acte irréparable fut posé, le 18 juillet, le bonapartiste échevelé M. Granier de Cassagnac, après avoir remercié l'empereur et ses ministres, pour avoir porté la force militaire de la France à un degré d'intensité des plus formidables, s'écriait: « Nous sommes en état de mettre en ligne autant de soldats que la Prusse, et aussi vite, avec l'avantage d'un armement supérieur! »

Puis vint Sedan, le 2 septembre 1870.

Triste ironie du sort! Toutes ces paroles, tous ces écrits se vérifiaient à Wissembourg, à Metz, à Paris!

Mémor.

EN PROVINCE

A CHARLEROI. — Depuis un an, les cinémas, qui font tous florès à Charleroi, pullulent. Les ouvriers et employés viennent y perdre leur temps. Le Conseil communal, voulant enrayer le mal a, en séance du 23 juillet, décidé de solliciter l'autorisation de percevoir, à partir du 1er octobre, un droit spécial sur les entrées dans les locaux où sont organisés des fêtes ou divertissements publics. Le droit est dû par le spectateur. (N.)

L'assistance agricole, désireuse de pouvoir fournir en 1919 aux cultures communales et aux coins de terre les semences nécessaires, a passé des contrats avec des producteurs.

Les Comités des coins de terre devraient, dès à présent, procéder à une enquête en vue de connaître les quantités exactes des diverses semences nécessaires au printemps. (N.)

La végétation des pommes de terre tardives a repris vigueur. Il est triste pour certains colons de devoir dès maintenant les arracher, au moment où les tubercules sont en voie de formation. Une attente de 2 à 3 semaines triplerait les rendements. (N.)

Les subsides des coins de terre. — Les communes du bassin avaient sollicité de l'autorité supérieure de culture, des subsides. Ces subsides sont arrivés pour un certain nombre de comités dont les demandes étaient en règle et qui sont:

Viesville, 739 fr.; Goutroux, 762 fr.; Piéton, 1,409 fr.; Jumet, 2,867 fr.; Aiseau, 1,465 fr.; St-Amand, 825 fr.; Farciennes, 2,899 fr.; Hayaux, 57 fr.; Thiméon, 494 fr.; Bouffioulx, 796 fr.; Couillet, 3,644 fr.; Roux, 3,892 fr. et Montignies-le-Tilleul, 1,235 fr. (N.)

DANS LA REGION DU CENTRE. — De notre correspondant particulier. — Pénurie de monnaie. — Pour remédier à la pénurie de monnaie, nos organismes de ravitaillement ont émis, dans chaque commune, des bons de différentes valeurs. Pour la facilité du public, le consortium La Louvière-Rœulx ne pourrait-il émettre des bons qui seraient valables dans tous les organismes de ravitaillement des communes du dit consortium?

A LA LOUVIERE. — Théâtre de Verdure, rue Hamois. Dimanche 18 août: « Paillasse » et « La Navaraise », 2 opéras, avec MM. Descamp, Closset, Grommen, Mmes Andriani, Clèves, etc.

— Mardi dernier, une messe a été chantée en l'honneur de M. E. Gravis, fils du notaire Gravis, tombé au champ d'honneur en juin dernier. Une foule nombreuse y assistait.

— Une jeune fille d'Haine-St-Pierre, décédée à l'hôpital civil, a été transportée à la morgue. Elle aurait succombé à des manœuvres abortives.

— Ravitaillement du mois d'août, magasins communaux: Soude Solvay, 0.87; confitures; miel, ration habituelle; sucre scié, 470 gr., sucre vergeoise, 280 gr.

— Ecole de musique. Concours publics des 20, 22, 27 et 28 juillet. Résultats: Solfège: dipl. avec gr. dist.: Paula Ledieu, Jenny Delfosse; piano: en préparatoire, 1er pr. pl. gr. dist.: Lienard Louise, M. Bernard, G. Raguet, Rosa Coche; violon: 1er pr. av. gr. dist.: Carmen Paradis, Edgard Barbiot; piano (3e div.): 1er pr. av. pl. gr. dist.: Simonne Baudart, F. Fauconnier; violon (3e div.): 1er pr. av. pl. gr. dist.: Marthe Savoye; violoncelle (3e div.): 1er pr. av. dist.: Jules Goudelouf, Irène Marichal; piano (2e div.): 1er pr. av. pl. gr. dist.: Augusta Linard, Fernande Benis, Marguerite Moreau, Madeleine Passez, Leona Vanbeilingen, Rach. Beaumont, Valentine Catrain; violon (2e div.): 1er pr. av. gr. dist.: Hélène Caspar, M. Moreau; violoncelle (2e div.): 1er pr. av. dist.: Fernand Goetz; piano (1re div.): 1er pr. av. dist.: Emilie Empain, Marie Clement, Bertha Mathieu, Clémentine Sterckx, Pauline Mansy; violon (1re div.): 1er pr. av. gr. dist.): Arthur Michot; piano (exc.): 1re année: 1er pr. av. gr. dist.: Marguerite Querriau, Denise Leroy et Yvonne Lebrun; violon (exc.): 1er année: 1er prix: Lucien Michelli; piano (exc.): 2e a.): 1er pr. av. pl. g. dist.: méd. d'honn.: Paula Ledieu; chant (2e div.): 1er pr. av. pl. gr. dist.: Roland Maurice; chant (1re div.): 1er pr. av. pl. g. dist.: Madeleine Gobert; chant (exc.): 1re a.: Roger Rock; chant: dipl. de cap.: Odile Forton.

Nous ne saurions que trop pousser ces lauréats à continuer dans cette voie. Toutes nos félicitations aux dévoués professeurs: Mlle Tondeur (chant), Mme Cambier (chant), etc.

Etat-Civil du 21 au 27 juillet. — 5 naissances, 12 décès; 1 publication et 1 mariage.

Aux Vicinaux. — Depuis le 26 juillet le tarif est fixé comme suit: voyageurs, 6 cent. par section avec minimum de 10 cent.; colis bagages: le double; abonnements généraux et scolaires de 20 p. c. De plus, les colis dépassant les dimensions 40 x 50 ne sont plus acceptés.

DEUX-HOUDENG. — *Restaurant économique.* — Il est question d'instaurer un R. E. Les familles pauvres seraient admises à retirer un dîner par jour et par personne pour la modique somme de 0 fr. 50. Espérons qu'il ne se fera pas trop attendre.

— A la bifurcation des trams, rue Léon Houtart, l'Administration communale a poussé la sagesse à installer des urinoirs. Le public ne pourrait-il pas apporter un peu de sagesse aussi, en ne lui faisant plus sa... commission à côté de l'urinoir?

A SAINT-VAAST. — Cette année nos campagnes ont été transformées en jardins. On peut y compter 6 à 700 jardins. Un service d'ordre est organisé le jour comme la nuit avec beaucoup de tact. Aussi pas une feuille n'a encore été dérangée. Il est vrai que pour être sur d'être bien surveillé il faut surveiller soi-même. C'est ce que les colons se sont dit. Les colons des communes voisines pourraient bien y venir prendre quelques leçons.

Au Ravitaillement. — Nos dirigeants ne pourraient-ils pas respecter leur règlement comme ils le font respecter aux autres? C'est-à-dire: une distribution par semaine, afficher les denrées à distribuer en y indiquant la quantité à répartir, le poids de la ration et le prix? (E.M.)

A LIEGE. — *La vie théâtrale.* — La crise qui existait depuis plusieurs semaines entre directeurs de théâtres et artistes dramatiques liégeois, semble avoir trouvé une solution heureuse. Au cours d'une réunion, les deux parties se sont mis d'accord, en principe, sur les principaux points en litige.

Une mesure efficace a été prise par le bourgmestre de Jupille. — Les marchands de légumes de la commune ayant caché les légumes plutôt que de les vendre aux prix officiels, ce bourgmestre à poigne a chargé la police de perquisitionner chez ces négociants sans scrupules. Cette mesure a eu plein succès et les habitants de Jupille peuvent de nouveau se procurer les légumes tant désirés à des prix convenables.

Une exposition. — Dimanche 4 août s'ouvrira à Verviers l'exposition annuelle des travaux des élèves de l'Ecole industrielle des Métiers. Le discours d'ouverture sera prononcé par M. G. Francotte, ancien ministre de l'industrie et du travail.

FAITS DIVERS

VOL DE 1900 KILOS DE SIROP. — *Arrestation des coupables.* — M. Bertrand, négociant en denrées coloniales, rue Verte, 8, avait loué, il y a quelque temps, une ancienne salle de danses, située même rue, pour y installer un dépôt de denrées alimentaires. Il avait dans ce magasin 1900 kilos de sirop de poires en bidons de 4 kilos ayant une valeur de 12,000 francs environ. Or, vendredi dans la matinée, en se rendant à son dépôt, M. Bertrand constata que le sirop avait été enlevé. Immédiatement il se rendit au commissariat de la rue des Croisades et il porta plainte à l'officier de police Devriendt. M. Devriendt se transporta immédiatement sur les lieux pour procéder à une enquête. L'enlèvement du sirop n'avait laissé aucune trace; le policier en conclut qu'il n'était pas sorti de la maison; en procédant aux recherches, il découvrit une trappe près de la porte de sortie, il la fit ouvrir par un serrurier; cette trappe donna communication à deux immenses caves de 300 mètres carrés environ, ayant servi anciennement à la culture des champignons; M. Devriendt y descendit, et il finit par découvrir les bidons de sirop allongés le long du mur de la seconde cave qui se trouvait dans une obscurité profonde. — L'enquête a démontré que le vol avait été commis par la femme V., qui tient un cabaret dans la maison attenante, sa fille et l'ami de celle-ci. Tous les trois ont été arrêtés et écroués. (A.)

LE DANGER DE SAUTER DU TRAM EN MARCHE. — Marie Thérèse Degraeve, couturière, rue des Métaux, 11, à Etterbeek, commit hier après-midi l'imprudence de sauter du tram en marche, av. des Arts; l'imprudente tomba et elle fut tamponnée et ensuite entraînée par le marchepied. On l'a relevée avec plusieurs fractures et des contusions multiples sur tout le corps. Son état est grave. (A.)

DISPARITION. — M. Urbain Piron, 32 ans, ingénieur, rue St-Bernard, à St-Gilles, est parti, il y a un mois, pour aller voir sa grand'mère malade, à Slins, près de Namur. Il n'est pas arrivé à destination et depuis on n'a plus eu de ses nouvelles. (A.)

ARRESTATION. — M. l'officier de police Vanderstukken a arrêté et écroué B. Marie-Thérèse, journalière, qui avait disparu de la rue Haute, 230, après avoir enlevé la literie et une partie des meubles de la chambre qu'elle occupait chez Mme Desmet. (A.)

Mère et Fils — Grand drame — Tous les jours au SPLENDID CINEMA — Boulev. Botanique 2175

LES VOLS A BRUXELLES. — Chez M. D'Henin, rue du Vivier, on a volé 4 actions des Forges de Clabecq, 9 actions de capital Tramways de Salonique anciennes, quinze actions privilégiées Chemins de fer provinciaux, etc.

— Chez Mme Drymael, boul. du Régent, on a volé des vêtements, des chaussures, une boîte contenant une collection de bijoux.

— Place Ste-Croix, 28, chez Mme Clémence Wagner, on a volé un bracelet, une montre, une bague en or, 5 diamants, etc.

— Chez M. Kirchbaum, négociant, boul. d'Anvers, actuellement en Suisse, on a volé l'argenterie, les vêtements, le linge, etc.

— Chez M. Vanderlinden, rue de la Sapinière, 117, on a volé un costume d'homme, un pardessus, du linge, des victuailles, etc.

— Av. Marnix, chez M. Jean Vandenbroeck, on a volé des denrées, du beurre, du lard, de la graisse, etc.

— Rue Bodeghem, 56, chez M. Joseph Demunck, on a volé hier des victuailles, 3 paires de draps de lit, etc.

— Une bande de maraudeurs a dévasté la nuit dernière les champs de pommes de terre de Meulens, Corneille, av. Van Volxem; de Mathot, Charles, ch. de Neerstalle; de Guillaume, Joseph, même chaussée, et de Depauw, Marie, rue Jean-Baptiste Van Pé, à Forest.

— Chez M. François Van Lancker, coiffeur, rue St-Ghislain, on a volé les vêtements, le linge 100 serviettes, des nappes, des draps de lit, etc. (A.)

— Dans le magasin de Mlle Lebersorg, rue des Tanneurs, on a volé 800 paquets de cigarettes, des vêtements, du linge, etc. (A.)

1,000 FR. DE RECOMPENSE à qui fera retrouver 2 chevaux (cob, hong. brun), volés jeudi 8 ct, bd du Nord, 120. Le camion abandonné a été retrouvé r. du Bateau, Anderlecht. Brasserie Espérance, 365, ch. d'Anvers. (2244)

UN DRAME MYSTERIEUX A ANVERS. — Hier vers 2 h., des soldats aperçurent flottant entre deux eaux, dans l'Escaut, à Anvers, au quai du Rhin, en face du hangar n. 12, deux cadavres de femmes attachés l'un à l'autre au moyen de cordes; ils furent ramenés sur le quai et transportés à la morgue communale. D'après les papiers trouvés sur les malheureuses, on a pu constater que c'était la mère, âgée de 62 ans, et la fille, qui en avait 30. Toutes deux étaient domiciliées rue Carnot. C'étaient deux Parisiennes qui avaient disparu depuis quatre jours. On croit à un double suicide, dont la misère est cause. (A.)

A CHARLEROI. — *Encore un scandale.* — *Trois arrestations.* — La police a arrêté, chez lui, M. L. Pouillard, conseiller communal socialiste, membre du Comité local d'approvisionnement et magasinier à la fabrique de soupe en même temps que les frères J.-B. et Léon Vanesse. Il s'agit de détournement de saindoux. Sur ordre de l'autorité des perquisitions ont été opérées à Montignies-sur-Sambre chez plusieurs personnes. On a saisi des marchandises chez plusieurs personnes.

— Chez trois autres personnes de Montignies-sur-Sambre, la police a saisi un stock de denrées suffisant pour monter un magasin chez trois personnes différentes. Et l'on s'attend à de nouveaux scandales

Le rendez-vous des meilleurs patineurs et patineuses se donne au Royal, 567, chaussée de Waterloo, grâce à sa merveilleuse piste et à la fraîcheur naturelle de la salle.

UN ENTREPRENEUR TUE A MARCHIENNE-AU-PONT. — De notre correspondant: Un entrepreneur de Flostoye, M. Albert Lefevre, sexagénaire, était occupé au transport des matériaux du kursaal que l'on bâtit sur la Grand'Place, quand le devant du véhicule s'effondra et la charge vint l'écraser. La mort a été instantanée.

AU RAVITAILLEMENT DE GILLY. — *Les perquisitions chez les employés du ravitaillement.* — *Des fuites aux magasins communaux.* — De notre correspondant de Charleroi, 10 août. — Récemment le tribunal condamnait du personnel du ravitaillement de Gilly à des peines sévères, avec affichage et la mise au pilori. Cette leçon n'a pas suffi. Chez un peseur attaché au ravitaillement et en même temps gardien des fiches, la police a saisi, dans la cave et cachés dans les meubles de trois chambres à l'étage, 24 paquets de café « Bonne tasse », 25 paquets de levure, 4 kilos de riz, 5 kilos de sucre blanc en morceaux, 24 kil. de farine en sachets, 10 paquets de céréaline, 28 paquets de cacao, 15 kil. de grain pour poules, 5 paquets de soude, des boîtes de conserves, des brosses, du sirop, plusieurs kilos de miel, de gruau d'avoine, de feed-mais, de lard, de saindoux, etc. Interrogée, la femme a déclaré que c'était avec une carte trouvée qu'elle s'approvisionnait en double. Au moment où la police entrait chez ces époux assortis, une femme sortait de la cave, emportant 6 boules de savon, 5 paquets de café préparé, 1 boîte de lait et 5 livres de lard.

Une seconde visite chez un tracteur, agent du ravitaillement, a permis d'enlever 15 kil. et demi de lard et saindoux, 8 paquets de café, du feed-maïs, du sel, etc. Plus loin, chez l'homme-cheval (forain), on a découvert 4 sacs de riz, et chez son voisin 17 paquets de lard. Tous les honnêtes gens de Gilly remercient le bourgmestre M. Maurice, qui ne craint pas les menaces de certains individus boiteux. (N.)

L'AMOUR DEFENDU — Pièce de P. WOLFF — SUCCES. — Tous les soirs au BOIS SACRÉ 2156

A LIEGE. — **Faux billets de banque.** — Des billets de 5 mark, série X5092789 et de 2 mark 129.217.861 ont été présentés en paiement aux magasins de ravitaillement de la rue Grétry et de la place St-Lambert. (H.)

A VORK (Hollande). — **Accident de chemin de fer.** — Entre Kesteau et Nimègue, à Vork, s'est produit un grave accident de chemin de fer. Deux trains de marchandises sont entrés en collision; il y a 3 morts et 5 blessés. Les dégâts matériels sont considérables. L'accident doit être attribué à un fonctionnement défectueux des freins. (H.)

UN CRIME HORRIBLE A LONDRES. — Londres, 30 juillet. — Un crime horrible a été découvert aujourd'hui à Ilford, quartier de l'Est de Londres. Le pharmacien Harris Cocker, sa femme et ses quatre enfants ont été trouvés morts dans leur maison. C'est par une lettre adressée par l'assassin à son médecin que le drame a été notifié à la police. Cette lettre était ainsi conçue:

« Ma pauvre femme était dans un pitoyable état. Elle assurait qu'elle devenait folle et manifestait l'intention d'attenter à ses jours. Je lui fis prendre, ainsi qu'aux enfants, une dose d'hyosine pour les plonger dans le sommeil; puis, pour achever mon œuvre, je leur administrai une dose d'acide prussique. Ces faits se passèrent le 14 juillet. Mais l'acte que j'avais accompli en tuant ainsi ma femme et mes enfants, me parut si terrible que je décidai d'en finir moi-même avec la vie et que j'absorbai de l'acide prussique ».

En pénétrant dans la chambre avec le médecin, les agents de la police trouvèrent, rendus méconnaissables par leur état de décomposition, les six cadavres. Harris Cocker était âgé de 39 ans, sa femme de 37 ans, le fils aîné de 14, les autres, deux petits garçons et une fillette, de 12, 8 et 5 ans. Son crime accompli, Cocker continua à vivre dans sa maison et, jusque hier soir, tint sa boutique ouverte et continua son commerce. (Radio).

A VARSOVIE. — **Autre accident de chemin de fer.** — Non loin de Oswillius s'est aussi produit un accident de chemin de fer. Arrivé à la hauteur d'un pont, le mécanicien d'un train mixte remarqua qu'un autre train le précédait. Il renversa la vapeur et fit machine arrière. Mais tandis que les voitures de voyageurs qui se trouvaient directement derrière la locomotive reculaient normalement, les wagons à marchandises sautaient des rails et formèrent un amoncellement contre lequel vinrent s'écraser les premières voitures que poussait la locomotive. Le nombre des victimes doit être élevé. (H.)

WESTMINSTER, PLACE ROUPPE. Terrasse. Tous les soirs, orchestre d'élite. (1265)

TOUR DE FORCE EN CHIRURGIE MODERNE. — Le « Temps » assure que le Dr Duvergey, professeur à l'université de Bordeaux, aurait récemment pratiqué avec succès une opération qu'aucun de ses prédécesseurs n'aurait pu réussir. Ayant à traiter un jeune soldat atteint d'une balle dans la paroi postérieure du ventricule droit, lors de la dernière offensive, le réputé chirurgien prit une vue photographique aux rayons Rœntgen, ce qui localisa exactement la balle; il parvint ensuite, avec une audace prodigieuse, à extraire celle-ci du cœur; le soldat serait complètement rétabli à cette heure.

Chronique Financière

Comme suite à nos chroniques boursières quotidiennes, nous donnons ci-après le compte rendu détaillé et sténographié de l'assemblée générale du 18 juillet dernier des **Mines de Luhan**, pour répondre à la demande de plus amples renseignements de la part de quelques-uns de nos fidèles lecteurs. Nous espérons que ce compte rendu aussi exact que possible les intéressera.

MINES DE LUHAN.

Compte rendu de l'assemblée du 18 juillet 1918.

Après lecture du rapport, le Président du conseil d'administration donne la parole aux actionnaires qui désirent poser des questions. (Ce dont suit la relation exacte.)

Un actionnaire. — M. le Président, vous venez de nous faire un exposé que je qualifierai de très noir de la situation des Mines de Luhan.

Nous connaissons très peu cette affaire et je vais vous poser quelques questions auxquelles, j'espère, vous voudrez bien me répondre.

La Société des Mines de Luhan prête de l'argent, et n'est en quelque sorte que le banquier de la Lincheng. Pourriez-vous nous dire quelle est l'étendue de la Lincheng?

Le Président. — 80 à 70 kilomètres de long sur 20 à 30 de large; mais le gisement ne comporte pas toute cette surface.

L'actionnaire. — Je précise ma question. Quel est le cube de charbon reconnu au charbonnage de Lincheng? Lorsqu'on met des fonds dans un charbonnage, on commence par en faire le tonnage. J'ai assisté dernièrement à l'assemblée de Marcinelle-Nord; vous avez dit: Nous avons autant de tonnes de charbon.

Le Président. — Je suis dans l'impossibilité de le dire.

L'actionnaire. — Mais avouez, M. le Président, lorsque vous avez mis de l'argent dans Lincheng, vous deviez être assuré que vous auriez du charbon pour un nombre X d'années. Quelle est la superficie environ?

Le Président. — Nous ne disons jamais cela pour aucun charbonnage.

L'actionnaire. — Je vous demande pardon, vous le faites pour tous les charbonnages.

Le Président. — Pour les charbonnages en Belgique, oui, les gisements sont connus et il est facile de faire une évaluation. Dans tous les cas, ce n'est pas le charbon qui manque à Lincheng.

L'actionnaire. — Il ne faut donc pas avoir peur de l'épuiser?

Le Président. — Notre participation dans Lincheng Cy représente un prêt que nous avons fait à la Société chinoise. Au bout de 15 ans, elle doit rembourser dans des conditions assez avantageuses pour la société, mais on ne doit pas envisager cette éventualité. Le contrat intervenu sera certainement renouvelé à l'échéance.

Les difficultés consistent dans les venues d'eau considérables qu'il y a comme dans toutes les mines de charbon.

Un actionnaire. — A quoi faut-il attribuer, M. le Président, ces grandes venues d'eau?

Le Président. — Ce sont des venues d'eau à la surface.

L'actionnaire. — Vous exploitez à la surface dans toute la région?

Le Président. — Il n'y a jamais eu d'exploitation de surface. C'est peut-être même l'inconvénient, c'est que l'ouvrier travaille trop près de la surface. Il peut y avoir des exploitations de la surface que l'on ignore; ce n'est pas cela qui doit pouvoir donner lieu à des inondations importantes.

L'actionnaire. — Ce sont des accidents momentanés; mais il n'en est pas moins vrai que ces accidents sont réparables et ne sont pas de nature à entraîner un chômage aussi long que celui que vous avez indiqué.

Le Président. — Nous ne pouvons pas vous dire cela; nous n'avons pas reçu une seule lettre depuis le commencement de la guerre.

L'actionnaire. — Quelle était la venue d'eau que vous obteniez avant la guerre?

Le Président. — 12 mètres cubes par minute.

L'actionnaire. — Et vous travailliez à quelle profondeur?

Le Président. — A 150 et à 190 mètres. Un des puits a été noyé; nous avons installé l'extraction à 150 mètres, donc au-dessus de l'autre.

L'actionnaire. — C'est donc au nouveau siège que l'accident s'est produit?

Le Président. — Les anciens sièges sont fermés depuis 1910. C'est donc un siège tout à fait moderne.

L'actionnaire. — Cela ne me paraît pas si grave que cela, cet accident.

Le Président. — Nous ne considérons pas cela comme très grave, mais comme assez sérieux pour la situation financière de la société.

Un actionnaire. — La situation de la société peut paraître, à première vue, assez dangereuse, mais si on regarde d'un peu plus près, on reconnaît qu'il n'en est pas ainsi. Vous nous parlez que vous avez emprunté, mais, par contre, vos immobilisations prennent de plus en plus d'importance. Que peut-il me faire, si je n'ai pas d'argent pour construire cet hôtel de la Société Générale, d'emprunter 5 millions à la Caisse d'Epargne, millions qui vaudront même le double, grâce à l'installation modèle que je pourrai exiger et qui me permettra de gagner de l'argent, même beaucoup d'argent.

Le Président. — Je ne vous demande pas de faire cette comparaison.

L'actionnaire. — Non, la comparaison n'est pas juste; c'est même mieux, car grâce aux nouvelles immobilisations vous vous assurez un monopole dans une région.

Le Président. — Vous avez l'air de plaider en faveur de votre affaire. Mettez-vous dans la situation; vous êtes ici tous à peu près représentés par 50 actions. Je ne vous dis pas combien j'en représente personnellement.

L'actionnaire. — Vous en représentez 130.

Le Président. — La Société Générale en a 3015; vous comprenez que je ne demande pas mieux que l'affaire soit très bonne; mais j'estime de mon devoir de donner des renseignements à beaucoup d'actionnaires qui vont acheter des titres à des prix qui menacent de devenir très hauts et dont aucun actionnaire n'a demandé de renseignements avant de s'embarquer. Vous comprenez bien que ce n'est pas pour le plaisir de noircir une affaire que je vous fais un exposé que vous qualifiez de pessimiste. Je parle en connaissance de cause et vous avez confiance en ma conscience, n'est-ce pas? Je vous dis en conscience ce qu'il en est de l'affaire. Vous voulez me faire dire ce que je ne crois pas; je vous donne une réponse véridique et aussi sincère qu'on peut le faire de l'affaire; à vous autres d'en tirer les conclusions. Vous pourrez trouver que mon exposé est très pessimiste, que le gisement est très riche, que le change doit apporter beaucoup de bénéfices, que les actions peuvent monter... J'ai fait mon devoir. Je ne peux pas vous dire ce que je ne crois pas. J'ai quelque compétence en affaires et surtout en affaires chinoises et j'ai une grande responsabilité comme administrateur. Alors que nos collègues sont à l'étranger, nous vous avons convoqué pour vous dire ce que nous connaissons et nous l'avons fait en toute sincérité.

L'actionnaire. — Y a-t-il longtemps que vous avez reçu ce renseignement?

Le Président. — Il y a quelques jours, par quelqu'un qui est allé en France.

L'actionnaire. — Il y a trois mois, six mois?

Le Président. — Non, cela est arrivé il y a à peu près vingt jours.

L'actionnaire. — Nous sommes en juillet; mais cependant ce renseignement a été communiqué à la presse le 21 mai.

Le Président. — Vous me demandez quand les nouvelles de l'exploitation nous sont parvenues. Il y a vingt jours que nous le savons. Nous l'avons communiqué à la presse lorsque l'allure du marché...

L'actionnaire. — Cela s'est passé le 21 mai. Je vous pose une question: « Vers quelle époque avez-vous su qu'il y avait des inondations à Lincheng? »

Le Président. — En 1916.

L'actionnaire. — Je suis très heureux qu'on m'ait répondu d'une façon tout à fait formelle et je trouve M. le Président un peu énervé par mes questions.

Je suis très heureux d'entendre préciser cette date. Vous me dites que c'est en 1916 que vous avez reçu ce renseignement. J'estime qu'il eût été de votre devoir de mettre le public au courant...

Le Président. — Mais, Monsieur...

L'actionnaire. — M. le Président, laissez-moi continuer; je vais perdre le fil de mon histoire; je perdrai la carte et cela n'ira plus. Je dis et je répète qu'il est regrettable et qu'il eût été de votre devoir de donner ce renseignement beaucoup plus tôt.

Vous savez depuis 1916 que la mine est inondée et c'est seulement le 21 mai 1918 que vous portez ce fait à la connaissance du public. Or, la Banque d'Outre-Mer où vous avez votre mot à dire, où vous avez des amitiés, la Banque d'Outre-Mer, dis-je, a tenu une assemblée le 6 avril 1918 et dans le rapport de la Banque d'Outre-Mer on ne fait aucune mention de l'inondation des Mines de Luhan et, fait plus grave, la Banque d'Outre-Mer, qui possède dans son portefeuille 600 Luhan, les a portées à 500 francs alors que le cours de la Bourse n'était que de 400. J'estime que la Banque d'Outre-Mer a très mal agi. Vous avez des amitiés dans la maison et il eût été de votre devoir de dire:

« Ce n'est pas correct de porter à 500 francs des titres qui sont à 400, dernière cotation boursière; nous avons tel renseignement qui ne permet pas de porter les Luhan à 500 francs; alors le public ne se fût pas embarqué en Luhan et il n'eût pas été nécessaire de communiquer à la presse un renseignement que vous connaissiez depuis deux ans.

Le Président. — C'est un fait qui arrive. Si nous vous avions dit: « Il vient d'arriver une venue d'eau au charbonnage », vous auriez pu nous accuser de donner un fait sans savoir les conséquences directes ou indirectes. C'est un fait qui s'est déjà produit trois fois. Quant au fait de la Banque d'Outre-Mer, qui a porté ses titres à 500 francs, pourquoi aurions-nous dû dire 400? Avant le mois de mai, il n'y a pas eu de mouvement à la Bourse en Luhan; il n'y avait que quelques actions qui étaient travaillées; je ne pouvais pas déprécier notre affaire. Je vous ai dit que cela me ferait beaucoup de peine de voir, d'après ces évaluations boursières, nos titres continuer à monter. Voilà le but de notre communication; c'était pour jeter un peu d'eau froide sur ce feu trop vif. De là à aller déprécier notre affaire, je ne le peux pas.

L'actionnaire. — M. le Président, pourriez-vous me dire qui a procuré cette note qui a paru dans le « Messager » du 21 mai?

Le Président. — Cela émane de la direction des Mines de Luhan.

L'actionnaire. — Qui l'a communiquée à la presse?

Le Président. — Je n'en sais rien. C'est le correspondant du « Messager de Bruxelles » qui est venu demander des renseignements; on les lui a donnés et je crois qu'il n'a pas eu à regretter de l'avoir fait.

Personne n'est venu demander des renseignements au bureau de la Société. Très peu connaissaient ces titres, c'est un titre qui tombe du ciel et voilà...

L'actionnaire. — Nous avons vu la hausse des Kaiping.

Le Président. — La Kaiping, c'est une autre affaire.

L'actionnaire. — La Kaiping représente 18 millions, tandis que la Luhan ne représente que 6 millions.

Le Président. — Oui, mais c'est une autre affaire; elle a d'autres conditions d'exploitation.

Un actionnaire. — Vous nous avez dit tantôt que c'est la 3e fois que des inondations se présentaient. Pendant combien de temps?

Le Président. — Pendant quelques mois (deux mois).

Un actionnaire. — Pouvez-vous me dire ce qu'il y a de vrai dans les articles du « Messager ». Il a donné un article le 21, puis le 22, ce que des bruits de bourse, puisque vous vous occupez un peu des mouvements de Bourse?

Le Président. — Je ne m'occupe pas de Bourse.

L'actionnaire. — En Bourse, on a raconté que le charbonnage était presque détruit et ne donnait que 80 tonnes par jour. Sur quel étage votre inondation actuelle s'est-elle portée?

Le Président. — Je crois que c'est à l'étage 190.

L'actionnaire. — L'étage de 150 mètres n'est pas inondé?

Le Président. — Il a dû être noyé; tout était arrêté depuis un an.

Un actionnaire. — Je vois que dans votre rapport de 1911 vous dites: « Notre production est passée de 240,000 tonnes en 1912 à 243,000 tonnes en 1913. Ce chiffre aurait été plus élevé sans la rareté de la main-d'œuvre, reste de troubles dans une partie de la région et suite une venue d'eau qui a noyé l'étage de 190 mètres pendant deux mois. Tout est revenu dans l'ordre et l'extraction a repris à 145 mètres et à 190 mètres.

Vous venez nous dire que l'extraction est de 400 tonnes par jour; je suppose que l'étage de 145 mètres n'est pas sous eau.

Voilà pourquoi j'arrive à faire cette déduction.

Dans votre rapport de 1910, vous dites: « Une venue d'eau considérable...

... Nous avons ouvert un étage à 150 mètres qui donne 403 tonnes de production.

Dans votre rapport de 1911, vous arrivez à 640 tonnes et dans votre rapport de 1912, vous dites: « La production journalière a atteint 1,000 tonnes; l'étage de 190 mètres se développe et arrive à produire les 25 p. c. de l'extraction totale.

Donc, à ce moment, vous arriviez, toujours à cause de la venue d'eau de 190 mètres, à produire 1,000 tonnes par jour. Vous arrivez à une extraction de 750 tonnes à l'étage de 145 mètres. Dans ces conditions, si notre charbonnage n'est pas tout à fait anéanti, si l'eau ne sort pas par l'orifice du puits, on ne peut pas considérer que l'affaire est perdue.

Le Président. — Je n'ai jamais dit cela.

L'actionnaire. — Alors, on peut avoir un peu espoir qu'on remontera la Luhan?

Le Président. — Vous venez de parler de rapports d'il y a cinq ou six ans; nous vous avions tenu au courant au jour le jour; il y a quatre ans que nous sommes sans autres nouvelles.

L'actionnaire. — Il est même possible que vous aurez des nouvelles très intéressantes à nous annoncer lorsque la paix sera conclue.

Le Président. — Je le souhaite.

L'actionnaire. — Les besoins de charbon auront augmenté là-bas comme ici.

Le Président. — Non, je crois qu'il ne faut pas compter sur une augmentation du prix des charbons. La consommation est tout à fait locale; cela n'a aucune modification à subir. Je répète, les conditions des charbonnages doivent avoir changé depuis quatre ans. On se dit, avec raison: « Pour les sociétés travaillant à l'étranger, faisant des recettes en monnaie étrangère, il y a un élément qui entre en ligne de compte, c'est le change. Or, dans la situation actuelle de notre affaire, situation qui comporte de grosses dépenses au lieu de recettes, il est certain que cet élément n'entre pas en ligne de compte, je dirai quasi au contraire. Quand il faudra envoyer de l'argent là-bas, j'espère que la question du change sera changée; s'il s'agissait de cela maintenant, la question du change serait défavorable. Cet élément du change qui est un élément de plus-value pour beaucoup de sociétés, n'a pas beaucoup d'importance, même pas du tout, chez nous. On ne fait pas de recettes suffisantes pour qu'il en arrive en Europe.

(La suite à demain.)

A TRAVERS BRUXELLES

La Grille du Chœur de Ste-Gudule

Il n'y a pas de monuments ou d'édifices religieux en Belgique qui aient vu s'éparpiller d'une façon plus lamentable ses richesses artistiques que l'église Sainte-Gudule, pendant l'occupation française en 1793. Cette église a perdu pièce à pièce les joyaux de sa paroisse. Stalles, autels, jubés, tableaux, sculptures, tout, sauf quelques vitraux et les statues de la grande nef, est devenu la proie de tous les vandalismes pendant les journées du 6 au 8 mars 1793. On ignore ce que devint la plus grande partie des objets volés. Toutefois, à la séance de la Convention du 9 septembre 1793, Barrère annonça à la Monnaie de Paris l'arrivée de 167 livres de matières d'or et d'argent provenant des églises de la Belgique, et déjà le 5 avril, sur la motion de Gossuin, un autre conventionnel, il avait été décrété qu'une quantité d'argenterie provenant de la Belgique et évaluée à 1,500,000 livres serait mise sous la main de la nation et employée aux besoins de l'armée.

Parmi les objets les plus précieux que les vandales avaient fait disparaître se trouvait la grille qui fermait le chœur de l'église; celle-ci était en argent massif. Cette grille avait été remplacée après le départ des républicains par une autre en fer artistique provenant de l'ancienne église de l'abbaye de la Cambre acquise par la fabrique des SS. Michel et Gudule en 1805 pour la somme de 950 florins; elle fut posée à l'entrée du chœur en remplacement d'un jubé qui séparait complètement cette partie du restant de l'édifice. Cette grille un beau jour disparut à son tour. Qu'était-elle devenue? se demandait-on quelques années après; personne ne sut répondre. L'administration communale fit procéder à une enquête officielle. Cette enquête établit que la grille dont il était fait allusion a été enlevée en 1829 pour être remplacée par celle qui a subsisté jusqu'en 1850 et qui a disparu à son tour lors de la célébration d'un service funèbre en mémoire de S. M. la reine Louise.

En 1857, la fabrique d'église fit établir la grille en style gothique qu'on y voit actuellement.

La note de l'archiviste de la ville, analysant la correspondance échangée en 1829 entre la ville et la fabrique d'église au sujet de l'enlèvement de la grille de l'ancienne abbaye de la Cambre, rappelle que le Collège échevinal, se faisant l'écho de plaintes que l'enlèvement de la grille avait provoquées, avait fait remarquer à l'administration fabricienne que l'acte posé était contraire à l'arrêté royal du 16 août 1824, défendant d'introduire sans le consentement de l'autorité supérieure, des changements dans la décoration intérieure des édifices du culte. A ces observations, la fabrique a répondu qu'à son avis l'arrêté royal de 1824 ne s'appliquait pas qu'à la décoration en harmonie avec le style de l'église; qu'il n'en était pas ainsi dans l'occurrence, attendu qu'il s'agissait d'une grille de style Renaissance du siècle dernier et que l'église, de style gothique, datait de huit siècles environ. Elle ajoutait que le changement a été accompli à la demande de paroissiens qui se plaignaient de ne pouvoir suivre des yeux les offices célébrés dans le chœur : que les nouvelles grilles (celles que le Collège qualifiait de lourdes et de disgracieuses) contribueront bien davantage à l'ornementation du temple; qu'au surplus le changement a eu lieu de l'avis de l'architecte Vanderstraeten qui n'a jamais considéré l'ancienne grille comme un objet d'art, mais bien au contraire comme étant d'une très laide forme et ordonnance.

Pareille opinion est très contestable, et ce qui est contestable plus encore, c'est le goût de cette époque. La grille acquise en 1805 fut mise au rebut. On doit admettre, contrairement à l'avis de l'architecte, dit le rapport du Collège, qu'elle était fort belle, car l'abbaye de la Cambre, d'où elle provenait, étant l'une des plus riches, avait très probablement fait exécuter pour son temple une œuvre remarquable.

Les recherches les plus minutieuses ont été faites pour découvrir la trace de la vente de la grille; les comptes compulsés depuis 1828 ne contiennent aucune indication à cet égard. A la suite des investigations faites par un ancien membre du conseil de la fabrique d'église, on a trouvé dans les archives une convention du 10 mai 1829 entre M. Lefèvre, trésorier, et M. Desagher, maître serrurier, et ayant pour objet un travail de transformation au prix de 519 florins, de la grille enlevée la même année.

D'autres renseignements recueillis ont fait conclure que la grille a été démontée et replacée partiellement dans l'église. La partie centrale fermerait la chapelle de la Madeleine derrière le maître autel et les autres parties, après transformation, clôturent les côtés du chœur derrière les monuments des ducs de Brabant et de l'archiduc Ernest. — (V. d. H.)

ECHOS ET NOUVELLES

BELGES VICTIMES DES BOMBARDEMENTS ET DES RAIDS D'AVIATEURS ALLIES

I. Bruges. — Bombes jetées par des aviateurs anglais, le 25 juillet 1918 : a) tué : De Busschere, Richard, 16 ans, 4 frères à l'armée belge. b) blessé : De Busschere, Auguste, 19 ans, id.

II. Bruges. — Bombes jetées par des aviateurs anglais dans la nuit du 24/25 juillet 1918. Blessés : Viane, Casimir, 79 ans; Viane, Charles, 66 ans; Viane, Virginie, 68 ans.

III. Ostende. — Bombes jetées par des aviateurs le 29 juillet 1918. a) blessés : Verberkmoes, Edgard, 59 ans, 1 fils et 1 gendre à l'armée belge; Buyssens, Mathilde, 50 ans; Ingelram, Elise, 40 ans; Van Kraeynest, Herminie, 38 ans, 1 beau-frère à l'armée belge. b) tué : Willems, Charles, de Zandvoorde.

IV. Ostende. — Bombardement par des navires de guerre le 29 juillet 1918. a) tués : Brouckke, Julia, 73 ans, 1 fils à l'armée belge; Heusens, Hélène, 18 ans, 4 neveux à l'armée belge; Desmadril, Raymond, 16 ans, 2 frères à l'armée belge; Bogaert, Marthe, 8 ans; Van Decke, Charlotte, 40 ans; Van Decke, Clémence, épouse Isidore Brackx, 51 ans; Brackx, Gaston, 16 ans; Brackx, Pierre, 10 ans; Tratsaert, Marie, 12 ans; Decat, Auguste, 18 1/2 ans. b) gravement blessés : Maenhoudt, Emile, 35 ans; Muylle, Désiré, 67 ans, 1 neveu à l'armée belge; Muylle, Benjamin, 68 ans, 1 gendre à l'armée belge; Carrette, Léonard, 73 ans, 1 gendre à l'armée belge; Quarin, Joséphine, 60 ans, 1 fils à l'armée belge; Vannaen, Léonie, 73 ans; Maenhoudt, Arthur, 12 ans. c) légèrement blessés : Defever, Désiré, 51 ans, 1 neveu à l'armée belge; Helsmoortel, Georges, 48 ans, 1 cousin à l'armée belge; Brackx, Madeleine, son épouse, 31 ans, 1 frère à l'armée belge; Callewaert, Marie, 61 ans, 3 neveux à l'armée française; Callewaert, Léonie, 59 ans, id; Helsmoortel, Hélène, 15 ans, 1 oncle à l'armée belge; Lams, Auguste, 46 ans; Kyndt, Bertha, épouse Jacques Vandekerkhove; Berthot, Lucienne, 17 ans, 1 oncle à l'armée belge; Brackx, Angèle, 26 ans; Vandamme, Emerence, épouse Gustave Brackx, 41 ans, 1 cousin à l'armée française; Cornelis, Céline, épouse Huelles, Benjamin, 55 ans, 1 gendre à l'armée belge; Maene, Marie, épouse Hessens, Edmond, 55 ans, 4 neveux à l'armée belge; Hoonnaert, Jérôme, 14 ans, 2 oncles à l'armée belge; Pylzer, Cyrille, 8 ans, 1 oncle à l'armée belge.

V. Ostende. — Bombes jetées le 30 juillet 1918. Blessés : Saelens, Elisa, épouse Théodore Decoster, 43 ans; Seghers, Prosper, 48 ans.

Pour remplacer **VOS LUSTRES**, demandez à vos installateurs les lustres en bois E.I.C.O. se vendant à partir de 27 fr. Salon de vente et d'exposition, 6, Pl. DE LONDRES (Porte Namur). (1863)

DANS LES MAGASINS DU COMITE NATIONAL

Pendant la semaine du 12 au 25 août, il sera débité dans les magasins du comité national de l'agglomération bruxelloise : lard, 100 grammes par personne, fr. 0.50 la ration; saindoux, 100 gr. par personne, fr. 0.50 la ration; céréaline, 100 gr. par personne, fr. 0.30 la ration. Il y aura aussi de la torréaline pour les personnes qui n'en ont pas obtenu au cours de la quinzaine écoulée, à raison de 1 paquet par personne, à fr. 0.80 le paquet. (A.)

LE RAVITAILLEMENT. A ANDERLECHT

Les magasins communaux mettent en vente jusqu'au 17 août : sucre rangé, 750 gr. par personne, fr. 2.34 la ration; biscuit militaire, 1 pièce par personne, fr. 0.21 et 1 paquet de pudding powder par personne, à fr. 0.75 le paquet. Dans les magasins de légumes, les ménagères peuvent obtenir : des choux blancs à fr. 0.45 le kilo; choux rouges, à fr. 0.50 le k.; carottes, à fr. 1.25 le k.; princesses et fèves à couper, à fr. 1.60 le k.; des céleris, à fr. 0.20 et 0.25 pièce. (A.)

A ANDERLECHT. UN SUBSIDE POUR LES COLONS

Le comité local de la ligue nationale du coin de terre porte à la connaissance des colons qu'il a été décidé de leur allouer un subside de 1 fr. par are de terrain cultivé, avec un maximum de 3 francs. Les intéressés pourront toucher cette somme au siège du comité, rue Van Lint, 6, 2e étage, bureau n. 13, dans l'ordre indiqué ci-dessous :

Ceux dont les noms commencent par les lettres A, B et C, le lundi 12 août; D, le mardi 13; E, F et G, le mercredi 14; H, I, J et K, le vendredi 16; L, M et N, le samedi 17; O, P, Q et R, le lundi 19; S, T et U, le mardi 20; V, le mercredi 21, et W, X, Y et Z, le jeudi 22 août.

Les colons devront se présenter personnellement et être porteurs de leur carte d'identité, de leur carte de colon et de leur carte mauve des magasins communaux. Les heures de paiement sont fixées de 9 à 12 heures du matin et de 3 à 5 heures après-midi. (A.)

LA PROTECTION DES RECOLTES

Dans toutes les communes entourant la ville de Bruxelles, les édiles s'occupent activement de l'organisation d'un service de police suffisant pour protéger les récoltes contre la rapacité des maraudeurs qui s'abattent en bandes sur les champs et détruisent les plantations. Ce sont surtout les champs de pommes de terre qui sont dévastés. MM. les bourgmestres de Schaerbeek, de Laeken, d'Auderghem et de Watermael-Boitsfort ont pris des ordonnances de police sur la circulation des piétons dans les champs afin de faciliter le service de surveillance; il serait à souhaiter que dans les autres communes, les autorités prennent les mêmes mesures. (A.)

POUR L'HYGIENE

Les commissions d'hygiène de certaines communes du Grand-Bruxelles, notamment à Laeken, à Saint-Gilles et à Schaerbeek, ont signalé aux administrations communales de ces localités l'état lamentable dans lequel se trouvent certaines habitations où sont parqués les indigents. Les propriétaires ne touchant pour ainsi dire plus de loyer, ne peuvent pas faire exécuter les travaux nécessaires. On a vu dans certains endroits des familles de 9 personnes logées dans une seule chambre dont l'état de malpropreté est repoussant. Dans les communes que nous avons citées, des subsides ont été votés par le Conseil communal pour approprier ces logements. Pour éviter que des foyers d'infection s'établissent, ces bonnes mesures devraient se généraliser (A.)

LA REQUISITION DES CUIVRES ET LE DROIT DES LOCATAIRES

La Ligue des locataires de Bruxelles, qui a son siège à la Brasserie Flamande, rue Auguste Orts, s'est toujours préoccupée de l'influence qu'ont sur les rapports entre bailleurs et preneurs les faits de guerre, les arrêtés du gouvernement civil. Dans sa dernière séance, elle a examiné la situation que crée aux locataires la réquisition des cuivres. Sur le rapport de son président, elle a conclu que le remplacement, en une matière autorisée, des robinets, des tuyaux d'écoulement des pompes à eau, des crosses et poignées des portes et fenêtres, des appareils d'éclairage fixés à perpétuelle demeure, etc. est à la charge du propriétaire, sauf naturellement le droit pour celui-ci de réclamer l'indemnité, afférente à ces objets, que le locataire aurait acceptée de l'occupant.

Aux termes du Code Civil, en effet, le propriétaire est obligé d'entretenir la chose louée en état de servir à l'usage pour lequel elle a été louée (art. 1719); il doit y faire pendant la durée du bail toutes les réparations qui peuvent devenir nécessaires, autres que les locatives (art. 1720); aucune des réparations réputées locatives n'est à la charge du locataire, quand il y a eu force majeure (art. 1775) et il ne répond pas des dégradations qui arrivent pendant sa jouissance s'il prouve qu'elles ont eu lieu sans sa faute (art. 1732). Enfin, si pendant la durée du bail, la chose louée est détruite en partie par cas fortuit, le locataire peut, suivant les circonstances, demander ou une réduction du loyer ou la résiliation du bail (art. 1722).

Ici seulement, le droit de demander cette réduction du loyer ou cette résiliation du bail exclut celui de demander une réparation qui serait plutôt une reconstruction partielle, reconstruction à laquelle, en principe, le propriétaire n'est pas obligé. Le 6 juillet 1917, le tribunal civil de Bruxelles a décidé, à propos d'une brasserie dont tout le matériel en cuivre avait été enlevé, que le locataire ne pouvait réclamer qu'une diminution de loyer : « attendu que, dans l'espèce, le remplacement d'appareils pesant ensemble au moins 2,750 kilos et qui, effectué au moyen d'appareils en fer, coûterait sensiblement plus que le loyer annuel des immeubles loués, ne peut pas être considéré comme rentrant dans la catégorie des réparations; que ce travail, par son importance, par son objet et par sa nature même, serait une reconstruction partielle... »

Mais dans l'immense majorité des cas, spécialement en ce qui concerne les maisons d'habitations, c'est le remplacement des objets enlevés que le locataire peut et doit exiger de son propriétaire. La Ligue le rappelle aux 60,000 membres que compte la Fédération Nationale des Ligues de locataires de Belgique.

Chronique Théâtrale

AU WINTER-PALACE. — *Amoureuse*, la fine comédie en 3 actes qui passe pour le chef-d'œuvre de l'académicien français M. G. de Porto Riche, a été reprise vendredi soir devant une salle comble, attirée surtout par l'attrait du talent de Mme Yvonne George, qui vient de triompher des semaines durant à l'*Olympia* dans *la Femme et le Pantin* où elle a fait des recettes qui éclipsent celles des Galeries au temps de Régina Badet, la créatrice du rôle à Bruxelles.

Amoureuse est le prototype du genre de Porto Riche qui cultive le paradoxe et étudie des types d'exception, voire des névrosés. C'est une tranche du roman passionnel d'une épouse qui lasse son mari, après huit ans de tendresse excessive, par son absolutisme et sa jalousie. Lui rêve de reprendre sa liberté et la jette à la tête d'un ami à qui, par vengeance, elle se donne. La faute commise elle l'avoue aussitôt, maudit son complice d'occasion et veut fuir le toit conjugal. Le mari, épris de passion, lui pardonne et la retient. C'est là un dénouement très humain.

L'interprétation laisse une impression d'art, de talent et de sincérité qui force les acclamations. Mme Yvonne George joue beaucoup mieux que naguère à la *Bonbonnière* le rôle écrasant de l'héroïne *Germaine Fériaud*. Sa diction, par moment où elle parle trop bas, n'est pas irréprochable. Mais quelle spontanéité, quel jeu, quel tempérament! M. Deluc (*Etienne Fériaud*) a été digne de sa brillante partenaire et il sied de l'admirer cette fois, sans réserve. M. Vermandèle a conféré au rôle de *Pascal Delaunoy* tout le relief des nuances voulues. Tous trois « vivaient » leurs personnages au naturel. Mme Luce de Vigny (*Catherine Villiers*), excellente; Mmes Germ. Sandray (*Mme de Chazal*); Simone Andrée (*Mme Henriet*), et Raimondy (*Madeleine*), complétaient à merveille cette distribution, la meilleure que cette pièce ait reçue à Bruxelles depuis la guerre et peut-être même avant. Un bon point au parfait violoniste G. Lagarde et à son orchestre d'élite. Constatons enfin que les rappels, les bravos répétés, comme les fleurs prodiguées à Mme Yvonne George étaient largement mérités par tant de talents associés. *Frabel.*

AU TROCADERO. — *Kean*, drame en cinq actes d'Alex. Dumas.

L'illustre acteur Kean, la coqueluche des Londoniennes d'il y a une centaine d'années, s'est taillé hier un succès incontestable dans la personne de M. Henry Goidsen : le consciencieux artiste, tour à tour gentleman, matelot, pugiliste et tragédien compliqué d'un amoureux transi, s'en tira brillamment. On ne lui ménageait d'ailleurs pas les bravos et les rappels, non plus qu'à ses partenaires Arbuleau (le prince de Galles), Ohio (comte de Koefeld), Volant (Salomon), Deconinck (lord Merville). Deridder (un Pistol très réussi, question d'accent mise à part), et autres, absolument corrects. Même approbation publique à Mmes Davelane (Helena), Prils (Anna), Demousse (comtesse Goswill), etc.

Mise en scène toujours soignée et aux entr'actes, intermède musical contribuant à faire paraître la soirée trop courte. *Scipion.*

AU MARCHÉ MATINAL DE BRUXELLES

(Le paysan, la paysanne, un client)

Le client
Dites-moi, mon ami, je vois là les carottes
Affichées cinq francs; c'est pour combien de bottes?

Le paysan
Hélas! mon bon monsieur, j'en suis bien ennuyé,
Ce prix n'est même pas pour la botte en entier!

La paysanne
Le brave citadin ne peut avoir idée
De ce que les primeurs sont hors prix, cette année.

Le client
Oui... bon! C'est entendu! Je connais la chanson
Tous vos pareils, hélas! la chantent sur ce ton.
Mais... quoi? Que vois-je là?... Un franc pour la [salade!
Un franc! Bon Dieu! Un franc! Vous n'êtes pas [malade?

Le paysan
J'y perds encor pourtant. Franchement, je devrais
Les vendre un mark, monsieur, pour rentrer dans mes [frais!

La paysanne
Ce n'est pas notre faute à nous si la vermine
Ronge tout au jardin, tout! jusqu'à la racine!

Le client
Où allons-nous, Seigneur! Moi j'y perds mon latin :
Vos prix sont le double de ceux d'hier matin.

Le paysan
Ne vous plaignez pas trop! La semaine prochaine...

Le client
... grossira un peu plus votre bon bas de laine!

Le paysan
Ah! vous croyez cela? Eh bien, détrompez-vous :
Dans mon bas, cher monsieur, il y a un grand trou!
Et il ne s'emplit pas, au contraire, il se vide!

Le client
Tiens! C'est donc un nouveau tonneau des Danaïdes!
Enfin, dites-moi donc pourquoi tout est si cher?
Vous avez le soleil, et la chaleur, et l'air
Comme par le passé; hé! la température
N'augmente pas ses prix, pas plus que la nature.
Le Créateur, lui, n'a pas doublé son tarif!
Alors?...

Le paysan
... Alors, monsieur, mais en définitif,
De quoi vous mêlez-vous? Est-ce que je m'occupe
De ces bons Bruxellois?...

Le client
... Dont vous faites vos dupes!

Le paysan
Ils vendent, eux, les bottines à 200 francs
Alors, à la campagne, naturellement...

Le client
Il me semblait, tantôt, que c'était la vermine.
Voilà que, maintenant, c'est la faute aux bottines!
Laissez-moi rire un peu! Voici la vérité
La faute en est...

Le paysan et la paysanne
... A ce que tout a augmenté ! *Léon.*

Chronique Médicale

Canitie ou Cheveux blancs

Quelle femme n'a éprouvé un moment de souffrance, d'angoisse, de déception, en découvrant, devant son miroir, ses premiers cheveux blancs? « Hélas! se dit-elle, voici venir la fin de mon été, voici que se fane la fleur de mon existence, voici que se flétrit ma beauté! La radieuse Jeunesse va s'éloigner de moi, emportant dans ses bras l'Amour et le Bonheur, ainsi que tout le cher cortège de mes espoirs et de mes illusions ! » Et, longuement, elle se lamente et se désespère.

Consolez-vous, mesdames, les cheveux blancs ne sont pas toujours synonymes de vieillesse et il n'est pas rare de voir sur des personnes jeunes de nombreux fils d'argent; c'est souvent une question d'hérédité, d'influences, d'émotions répétées, de chagrins brusques et intenses, de surmenage cérébral, de soucis, d'émotions et de deuils. Ainsi, au XVIIe siècle, le seigneur Dandelot vit blanchir sa barbe et ses sourcils en apprenant le supplice de son père condamné par le duc d'Albe; un lettré de Vérone, Guarini, devint tout blanc à la suite de la perte qu'il fit, en mer, de manuscrits grecs extrêmement précieux; Ludovic Sforza blanchit en une nuit après sa capture par Louis XI; de même la pauvre jeune reine Marie-Antoinette, dont les beaux cheveux blanchirent entièrement pendant la terrible nuit de Varennes.

Le blanchiment précoce de la chevelure peut être aussi occasionné par des maladies générales : la fièvre typhoïde, l'érysipèle, le typhus, la scarlatine grave, l'épilepsie, les névralgies, les maladies du système nerveux.

Physiologiquement ou normalement, c'est vers la quarantaine que les cheveux commencent à grisonner. Cette décoloration ou canitie est due à l'appauvrissement, à la disparition à l'intérieur du tube capillaire d'une moelle colorée qu'on appelle pigment.

Pour ne pas blanchir il faudrait avoir une vie calme, tranquille, tempérante, suivre une hygiène générale intelligente et prendre soin de sa chevelure en faisant, dans les cas de séborrhée, des lotions ni trop froides ni trop chaudes et, au besoin, des applications d'infusions très fortes de thé ou d'écorces de noix vertes, selon la coloration qu'on possède.

Mais surtout, évidemment, il ne faudrait pas vieillir, car le temps accomplit toujours sa besogne d'usure, son œuvre est inéluctable et, bon gré, mal gré, il faut s'y soumettre. D'ailleurs, on doit bien se dire qu'au cours des ans toute beauté n'est pas détruite, elle se transforme, change de manifestation, et la vieillesse a encore ses charmes : le cœur ne vieillit pas et n'a jamais de rides : on peut toujours plaire, grâce à lui, et les attraits moraux sont supérieurs aux autres; la conversation devient plus noble, plus élevée, plus intéressante; elle est faite de souvenirs, de bon sens, d'indulgence : le sourire prend un charme mélancolique et tendre et la chevelure d'argent adoucit les traits, s'harmonise avec la sérénité, le calme du visage, éclaircit le teint moins frais, donne aux yeux plus de douceur.

Si bien, vous le voyez, qu'à tout prendre, à tout dire,
Qu'on ait des cheveux blancs ou bien des cheveux [blonds,
On peut toujours aimer, être aimée et sourire,
Nos cœurs restent pareils s'il neige sur nos fronts.

Si l'on est sage, arrivé au déclin, on subira la loi avec philosophie, sinon, on aura recours aux teintures, mais je ne conseille ces dernières qu'à celles qui sont encore jeunes et voient anormalement leurs cheveux blanchir, sans cela on se rend ridicule et il n'est rien de plus grotesque qu'un vieux tableau mal restauré.

Pour obtenir une teinte de cheveux « blond vénitien », il faut verser quelques gouttes de la solution suivante dans de l'eau oxygénée à 12 volumes : aurantia, 1 gramme; paraphénylènedaimine, 1 à 2 gr.; eau distillée de roses, 30 gr.; solution d'ionine au dixième, 5 gr.; alcool à 90 degrés, 20 gr.; musc artificiel, 0 gr. 05. On aura préalablement dégraissé les cheveux par un savonnage ou une friction à l'alcool et fait un essai sur une partie du cuir chevelu; si, le lendemain, celui-ci ne présente pas de boutons, on pourra entreprendre la teinture de tous les cheveux.

Une « teinte blonde » peut être obtenue par la poudre de henné dont on fait une pâte avec de l'eau et que l'on applique sur les cheveux dégraissés, pendant une heure environ; on poudre alors avec de l'indigo et on soumet la chevelure à la vapeur d'eau; il se fait une réaction donnant des couleurs rouges, châtain clair, blond, suivant les proportions de henné ou d'indigo employées.

Pour obtenir une « teinte châtaine », on peut aussi employer des préparations à base de tanin : noix de galle, brou de noix, infusion de cônes de cyprès, feuilles de noyer, écorce de saule. La teinture au brou de noix se prépare ainsi : d'abord laver soigneusement la chevelure avec une solution de carbonate de potasse au dixième, puis frictionner avec ce mélange : suc exprimé de noix vertes, 10 parties; alcool à 60 degrés, 90 parties; laisser en contact ces deux substances pendant dix jours avant de l'employer.

Une belle teinte brune est obtenue par le médicament suivant : permanganate de soude (pas de potasse!), 50 gr.; eau distillée, un litre. Avec cette préparation, on peut même obtenir toutes les teintes, suivant la dilution, depuis le blond jusqu'au brun foncé; cette substance tache fortement les doigts et le linge, mais il suffit d'employer une solution de bisulfite de soude à 10 pour 100 pour faire disparaître les taches.

L'une des meilleures teintures noires est la solution de nitrate d'argent de cinq à quinze pour cent, en solution dans de l'eau de roses que l'on applique avec une brosse après dégraissage préalable des cheveux. Dès que cette application est terminée, on devra laver immédiatement la peau avec une solution de sel de cuisine pour éviter les taches; si celles-ci se produisent, les enlever avec une pierre ponce.

C'est ainsi, mesdames, que vos têtes charmantes pourront se parer, même dans l'âge mûr, des illusions de la jeunesse depuis la couleur d'or ou de soleil, jusqu'à la couleur d'ombre et de nuit. *Dr Ox.*

SPORTS

JEU DE BALLE. — *A Laeken.* — Au Parvis St-Roch, cet après-midi, lutte intéressante entre Jemappes (Demeulder, Lelubre, Druart-Macaren, Gilbert et Lamme); Cureghem (Brébart) et Sablon (Rodange).

A Saint-Gilles (boul. Jamar). — Lutte entre St-Gilles (Centre-Desmet); la Pelote de Parme (Defra) et la Pelote de Belgrade (Petry). La rivalité entre ces deux parties locales fait prévoir une compétence acharnée.

ATHLETISME. — *A Liége.* — Aujourd'hui aura lieu au terrain de la Royale Liégeoise, l'après-midi sportive qui a dû être remise dimanche dernier. On annonce la participation de Dejoie et de Jacquemin, il n'en sera rien toutefois : le premier ne se déplacera pas et le second ne peut participer actuellement à un meeting, se trouvant toujours sous le coup d'une pénalité qui lui a été infligée l'an dernier.

A Schaarbeek. — Rappelons que c'est demain, dimanche, à 3 h., qu'aura lieu au terrain du Parc Josaphat, la grande rencontre de sports pédestres entre l'équipe anversoise de l'U. S. A. et l'équipe bruxelloise Daring C. B. — C. S. Schaarbeek, avec comme clou une rencontre sur 5,000 m. entre Van Campenhout, champion bruxellois, et Coopman, champion anversois. Un match de football clôturera la journée.

AVIATION. — *La poste aérienne.* — De New-York : Le lieutenant Stephen Bonsala établi un nouveau record d'aviation postale : 90 miles de Philadelphie à New-York en 40 minutes. Le record précédent était de 45 minutes.

La Vie Pratique

LA TOMATE POMME DE TERRE

La « Morgenzeitung » relate un curieux essaie de culture en greffe : aux environs de Berlin, un horticulteur a eu l'idée de mettre des pommes de terre en pots et en serre, au mois d'avril, jusqu'à ce qu'il en fût sorti des jets dont le plus grand avait une dizaine de centimètres; sur ce jet il greffa chaque fois une plante de tomate, laissa séjourner le tout en serre jusqu'en mai, puis transplanta le contenu des pots en pleine terre. On vit alors à chaque plante les deux jets se développer ensemble (le terrain était friable et à l'abri du froid; exposition au soleil et soins à l'avenant). Sur 16 de ces plantes complexes, on récolta 42 livres de tomates et 25 livres de pommes de terre.

La pomme de terre et la tomate, qui appartiennent l'une et l'autre à la famille des solanées, ont donc suffisamment d'analogie pour donner de bons résultats au greffage.

PAIN DE GAZON

En Suède, le professeur Johansson a expérimenté, sur instructions de son gouvernement, l'utilisation de l'herbe pour la panification, avec un résultat satisfaisant. Il s'agit de l'herbe dite « Timotheus Phleum Pratense », espèce qu'on rencontre aux bordures des champs et des chemins, et qu'on ne pensait à prendre que comme fourrage. Johansson estime toutefois que le pain de gazon ne doit pas être consommé à raison de plus de 50 grammes par jour et par personne, sauf en cas de fauchage opéré au moment le plus propice. Le gazon est séché et moulu, on en fait du pain agréable au goût en procédant comme pour le pain de seigle.

Il n'a, par contre, pas été possible de créer un produit comestible de gazon additionné soit de graisse, soit de sucre ou d'œuf.

Arts, Sciences et Lettres

Une Exposition d'art est ouverte au « Vieux Cornet », 13, avenue Defré, à Uccle (du 10 août au 29 septembre 1918). — On y expose les toiles de MM. Degreef, R. De Rasse, A. Douhaerdt, A. Drumé, R. Dubois, L. Grandmoulin, E. Lefébure, E. Lumor, P. Martel, G. Nasy, G. Rinquet, P. Scoupreman, L. Van Aerschodt, G. Van der Commen, Ch. Viane, Wesly, F. Carpentier.

Les médecins victimes des hypocondriaques. — M. Dupré, à l'occasion de la mort tragique du professeur Pozzi, a attiré l'attention de l'Académie des Sciences de Paris sur les dangers que crée, pour les médecins, l'existence d'une variété spéciale d'aliénés, les hypocondriaques persécutés-persécuteurs, aux idées fixes. Obsédé par le malade, qui fixe presque toujours le siège de son mal dans la région périgénitale, et qui réclame à tout prix une intervention, le chirurgien exécute une petite opération banale, qui ne fait cependant pas disparaître les douleurs, l'impuissance, etc. C'est alors une série de lettres, de réclamations, de plus en plus pressantes. Le chirurgien en vient à interdire sa porte à son client qui, un beau jour, le tue froidement et sans hésitation. M. Dupré cite ainsi une dizaine de médecins et de chirurgiens victimes de ces aliénés. Sitôt le diagnostic établi, ils doivent être internés sous une étroite surveillance et pour un temps prolongé.

Çà et Là

CE QUE DISENT NOS VIEUX MONUMENTS

Les monuments civils du moyen-âge l'emportent de beaucoup en importance et en beauté sur les monuments religieux, écrit Charles Buls, le savant esthète bruxellois, dans « Patria Belgica ».

Les privilèges dont jouissaient les communes, l'activité industrieuse de nos populations, la prospérité prodigieuse qui en fut la conséquence, donnèrent naissance à une foule de constructions publiques que leurs dimensions, la noblesse de leurs proportions, la richesse de leur décoration mettent au rang des monuments les plus remarquables de l'époque. Chacun de ces édifices incarnait en quelque sorte un des éléments de la prospérité des communes : le beffroi, symbole de la liberté communale, renfermait dans son secret les gages de l'indépendance civile; l'hôtel de ville était l'emblème de la loi et de la magistrature municipale; les halles représentaient l'industrie et le commerce, sources inépuisables de richesses et la maison de gildes rappelait la solidarité des citoyens unis en vue de la défense commune.

Quant aux maisons d'habitation, elles étaient loin d'offrir le confort des demeures modernes; bâties la plupart en torchis ou en bois, elles étaient, à peu d'exceptions près, de misérables taudis. Seules, les familles patriciennes habitaient des maisons de pierres ou de briques auxquelles on donnait pour ce motif le nom de « steenen ».

Les constructions civiles étaient généralement en briques revêtues de pierres blanches. Dans la Flandre occidentale, on rencontre un grand nombre de maisons dans lesquelles la brique seule est employée et dont les moulures et cordons sont même taillés dans la brique. Les Halles de Nieuport (1480) et sa tour étaient construites en briques blanches semblables à celles que l'on confectionne encore dans la vallée de l'Yser.

Le bois était souvent employé exclusivement pour la construction des habitations privées.

Le signe distinctif de l'affirmation de l'indépendance communale est le beffroi. Il contient les chartes et privilèges octroyés par les souverains et la cloche destinée à appeler les citoyens à la défense commune.

Le beffroi est quelquefois isolé comme à Gand (1815) et à Tournai; souvent placé à l'angle de l'hôtel de ville comme à Alost (1487), à Nieuport (1480), ou planté au centre de la façade. Le beffroi a quelquefois l'aspect d'un donjon terminé par un toit aigu, comme à Nieuport et à Ypres; d'autres fois, il est formé d'une tour terminée par une flèche.

La façade des hôtels de ville offre généralement deux rangées de fenêtres; un perron donne accès à la porte principale; mais le trait le plus saillant, le plus caractéristique est la bretèche, sorte de logette, comme à Gand et à Alost, de plate-forme supportée par des arcades, comme à Bruxelles, de perron comme à Louvain, de balcon en bronze comme à Bruges. C'est de là que le magistrait s'adressait au peuple, lisait les actes publiés, les condamnations judiciaires et les proclamations.

Les vastes proportions et la destination spéciale des halles devaient leur donner un aspect lourd et monotone, mais elles participaient par là même au caractère de ces bourgeois solides et positifs qui s'étaient unis pour les élever. Cela se révèle principalement dans les gigantesques halles d'Ypres. Celles de Bruges présentaient un double caractère : l'esprit communal s'affirme dans l'imposant beffroi plus que l'esprit mercantile que personnifient les halles qui lui servent de base comme si l'architecte avait voulu exprimer que l'ordre, l'activité et le travail sont les fondements assurés de la liberté politique.

Affiches et Arrêtés Allemands

ARRETE

concernant la livraison des bandages en caoutchouc des bicyclettes dont la circulation est autorisée.

Comme suite à l'arrêté VI. b. Nr 17751/T du 22 août 1916, ainsi qu'à l'arrêté complémentaire VI. b. Nr. 34603/M du 9 décembre 1916, les bandages (enveloppes, chambres à air et pneumatiques complets dits boyaux) de toutes les bicyclettes dont la circulation est autorisée dans l'agglomération bruxelloise et la province de Brabant doivent être livrés, contre payement d'une indemnité, le 15 août 1918 au plus tard, à la « Bereifungs-Einkaufsstelle des Kraftwagenparks für Belgien » (Bureau d'achat des bandages de icyclettes du Parc aux automobiles) à Brussel, avenue des Nerviens (Musée).

Ne doivent pas être livrés, les bandages des bicyclettes de service des troupes d'occupation, des autorités allemandes, de la « Militärpolizei » (Police militaire), de la « Post- und Telegraphenverwaltung » (Administration des postes et télégraphes) et de la « Militär-General-Direktion des Eisenbahnen » (Direction générale militaire des chemins de fer).

En échange des bandages en caoutchouc livrés, la « Gesellschaft für Ersatzbereifung » (Société pour le remplacement des bandages en caoutchouc) à Brussel, 11, rue de la Buanderie, livrera des bandages spéciaux sur présentation du bon de livraison émanant de la « Bereifungs-Einkaufsstelle » et aux prix fixés par la « Leitung des Kraftfahrwesens » (Direction de l'automobilisme).

Brussel, le 23 juillet 1918.

Der Generalgouverneur in Belgien,
Freiherr VON FALKENHAUSEN,
Generaloberst.

AVIS

Il convient de rappeler aux intéressés que, dans le territoire du Gouvernement général, aucune saisie ni aucune constatation s'y rapportant ne pourra se faire que par des personnes se trouvant en possession d'une carte justificative conforme au modèle reproduit à l'affiche, dressée au nom du titulaire, revêtue du timbre de service de l'autorité compétente et indiquant la durée de validité du mandat conféré.

Tout emploi abusif de ces cartes sera sévèrement puni.

En complément de l'arrêté précédent, il est décidé que les civils qui effectuent des saisies, etc. doivent exhiber leur certificat d'identité en même temps que la carte justificative susmentionnée. Le certificat d'identité doit, tout comme la carte justificative, porter la photographie et la signature du titulaire ainsi que le timbre de service de l'autorité compétente.

En outre, à chaque saisie, le mandataire de l'autorité doit remettre au cédant un bulletin de saisie provisoire ou définitif, indiquant le numéro d'ordre, l'autorité opérant la saisie et les objets saisis.

Brussel, le 23 juillet 1918.

Der Generalgouverneur in Belgien,
Freiherr VON FALKENHAUSEN,
Generaloberst.

Communiqués des Théâtres et Concerts

La Bonbonnière 27, rue du Fossé-aux-Loups, 27.
LA VEINE
Comédie en 4 actes d'Alfred CAPUS
avec Myrette DELPY, Rose DENY, SAUVAGE, STRACK
MYLO, SCHOUTEN

EXPOSITION RETROSPECTIVE DU FUMEUR :
Place Saint-Jean, 1. « Galeries Nationales ». — Grand succès. — Ouverte tous les jours, de 10 h. à 7 h. Concerts les mardis et vendredis, à 4 h. — Buffet. (1820

RESTAURANT LES FLEURS
Rue des Princes (Place de la Monnaie)
TOUS LES SOIRS, à partir de 7 h. : Soupers, Danses, Attractions

LA CICALE, rue Neuve.
Sensationnel! Sensationnel!
SOUS L'ECHAFAUD!
Extrait du roman d'Eugène Süe
en 5 parties (2152)

AU MADRID
66-68, Rue du Pont-Neuf, 66-68, Bruxelles
Le PLUS VASTE ETABLISSEMENT de la VILLE
Au rez-de-chaussée
Tous les jours de 4 h. à 12 h.
CONCERTS VARIÉS
Orchestre de 15 musiciens sous la direc. de M. Haecks
Au 1er étage
Tous les soirs de 7 h. à 12 h.
THÉ DANSANT
Orchestre sous la direction de M. Grisard
CHANTS — ATTRACTIONS
Au 2me étage
Tous les soirs de 8 h. à 12 h.
THÉ SALON 1er ORDRE
Orchestre sous la direction de M. H. Guillaume
ENTRÉE LIBRE 2204

Théâtres et Concerts

DIMANCHE 11 AOUT 1918

Bois Sacré. — A 8 h. 1/2, L'Amour Défendu.
Bonbonnière. — A 8 h. 3/4, La Veine.
Folies. — A 8 h. 1/2, Rabio Artisten.
Gaîté. — A 8 h. 3/4, La Tortue.
Galeries. — A 4 h., Un Mâle. A 8 h. 1/2, La Veuve Joyeuse.
Molière. — A 8 h. 3/4, L'Homme qui assassina.
N. Alcazar. — A 8 h. 3/4, Chass'!!!
Olympia. — A 4 1/2 et à 8 h. 3/4, Jef Brusselmans.
Scala. — A 8 h. 3/4, Le Bedeau.
Trocadéro. — A 8 h., Kean.
Vaudeville. — A 9 h., Une Grosse Affaire.
Vieux-Brux. — A 8 h. 1/2, Le Service personnel.
Winter. — A 8 h. 1/2, Amoureuse.
Kursaal. — A 8 h. 1/2, A la Cloche de Bois.
Au Madrid. — Tous les soirs, de 8 à 12 h., Concerts, Attractions, Danses.
Partout, matinée à 4 heures.

VENTES PAR NOTAIRES

CENTRE DE BRUXELLES. A vendre pour cause d'indivision :
BONNE MAISON DE COMMERCE
Conditions par le notaire DELZAERT, 12, place Colignon, Schaerbeek. 2144

POUR CAUSE DE DÉPART 2214

IMPORTANT MOBILIER

Coffres-forts, Pianos, Tableaux, Bijoux, Tapis — Argenteries — Porcelaines — Linges — Vêtements

provenant de Mme L... (artiste lyrique), ayant garni ses appartements de la rue des Chapeliers

Les LUNDI 12, MARDI 13 et MERCREDI 11 AOUT 1918, chaque fois à 2 h. 1/2 de relevée, il sera procédé en l'**HOTEL DES VENTES IXELLOIS, 30, chaussée de Wavre,** par l'intervention de l'huissier J.-B. Herremans, de Hal, aux enchères publiques des meubles suivants : Plusieurs chambres à coucher de style, en chêne, acajou poli, noyer et autres ; salles à manger anciennes, hollandaise, liégeoise, Louis XV et Louis XVI ; salons, médaillon Louis XV et XVI ; cuisine complète ; installation de bain avec accessoires ; cabinet de travail en acajou ciré avec filets bois de rose ; fumoir chêne garni moquette ; deux bons coffres-forts (Hoerickx et Mattheys) ; deux pianos des facteurs Desmedt et Duroy ; horloge ancienne ; trois fauteuils club ; porcelaines anciennes, tapis d'escalier avec paliers ; **plusieurs beaux tapis d'Orient, Smyrne, Tournai** ; deux vitrines Louis XVI dorées ; bureau-ministre chêne ; bibliothèques ; deux canapés et quatre fauteuils, bois sculpté ; foyers ; tentures soie, peluche, guipure ; services de table ; cristaux ; terres cuites : glaces ; linges de maison ; vêtements ; une grande partie linoleum percé ; deux magnifiques buffets-dressoirs ; garniture de salon en noyer sculpté ; machine à écrire ; bureau américain ; fauteuils ; pendule carillon ; poêle-buffet émaillé ; lits anglais ; garde-robes ; couvertures ; gravures anglaises ; deux petits meubles fantaisie et une foule d'autres objets à voir à l'**exposition** du dimanche 11 août 1918.

ON ACCEPTE LE BEAU MOBILIER POUR CETTE VENTE (prise gratuite)

GALERIE ROYALE
RUE ROYALE, 198, BRUXELLES

Le samedi 17 août 1918, à **3 heures**, il sera procédé à la

VENTE PUBLIQUE

D'UNE MAGNIFIQUE COLLECTION DE

Tableaux anciens et modernes

se composant d'œuvres très importantes de : Meunier, Verwée, Warland, Beauquesne, Verboeckhoven-Bellis, Artan, Flasschoen, Madou, Stevens, Alfred et Joseph Smits, Melchers, Cassiers, Van Lemputten, Baes, Jan Stobbaerts, Bartsoen, Clarys, Baron, Apol, Dubois, Verheyden, Robie, Coosemans, De Greef, Toorop, Gilsoul, Impens, Pantazis, Robbe.

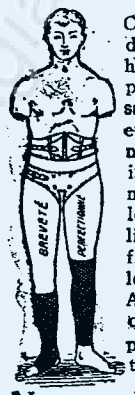
EXPOSITION jeudi **15** et vendredi **16** août, de 11 à 5 heures.

CATALOGUES SUR DEMANDE.

S'adresser à MM. A. et J. Breckpot, experts, rue Royale, 198. (2245)

TRAITEMENT DE LA HERNIE

Eventration, Hydro- et Varicocèle



Contention parfaite, réduction graduelle à disparition totale de toutes hernies, descentes ou déplacements par les **appareils spéciaux réglables sans ressort,** portables jour et nuit et pendant tous travaux, sans gêne ni danger. **Garanties** absolues. Cette invention est sérieuse, est recommandée par les sommités médicales. Propriété exclusive du spécialiste brev. dipl. **A. DUMONCEAU,** firme belge fondée en 1885. Traite loyalement sans fausse promesse. Après examen du cas soumis, déclare ouvertement si guérison est possible. Visites et essayages gratuits de 8 à 3 h. à

Namur LE PREMIER DIMANCHE DU MOIS : *Hôtel du Midi, 32, rue Godefroid, 32.*
Anvers LE DEUXIÈME DIMANCHE DU MOIS : *34, Marché aux Œufs, 34.*
Charleroi LE DERNIER DIMANCHE DU MOIS : *Hôtel du Casino (Station).*
Liége LE PREMIER LUNDI DU MOIS : *125, rue des Guillemins, 125.* 1764

Brochures et essayages gratuits, de 9 à 12 heures.

Rue aux Choux, 21, BRUXELLES-NORD

Taverne Cambridge (gare du Nord)

M. JEAN SCHEERS, propriétaire de l'**Hôtel SCHEERS** (gare du Nord) a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de ce que la réquisition de ses établissements faite par l'autorité occupante ne concerne pas la Taverne dénommée **CAMBRIDGE,** qui continuera, comme par le passé, à être exploitée par lui. 1510

Bruxelles, le 1 juillet 1918.

ENSEIGNEMENT

COURS DE DICTION par professeur diplômé. Ecr. K. M., 4, rue César De Paepe. (1340

5 fr. par mois STÉNO-DACTYLO COMPTABILITÉ (890 **33, r. Ste Catherine**

EMPLOYÉ ALLEMAND (civil) cherche Monsieur ou Dame afin d'apprendre le français, en échange de conversation allemande. Offres sous C. S., 1, bureau du journal. (2133

Chant Dame, élève de maître, donne leçons de piano, dict. et chant., méth. ital., pose voix et redr., pr. mod. Ecr. ou pr. adr. 823, ch. Waterloo. (2215

OFFRES D'EMPLOI

ON DEMANDE (2242
Bonne servante à tout faire
préférence fille de campagne
88, RUE DE LA VICTOIRE

ON DEMANDE
Bon BALANCIER très au courant de la boucherie.
Bons gages. Se présenter 36, rue Sainte-Catherine. (2091

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune homme 19 a., b. inst., dés. empl. fac. d. bur., Danian, rue des Platanes, 8, Etterb. (2216

Dlle dipl. instit., fr.-flam., conv. allem. dem. place bureau ou fam., 37, boul. Jamar. (2217

Demois. belge désire place dans maison allemande. — Ecrire N. W., 92, rue St-Georges. (2218

Jeune fille dem. place fille à tout faire, préf. fem. de ch. S'adr. 258, chauss. de Waterloo. (2223

Orchestre cherche place pour Cinéma ou bonne maison. Pr. adresse bureau du journal. (2207

Bon ouvrier bijoutier dem. travail à domicile (réparat. ou autre). R. du Vautour, 84, (Son. 3f.). (2153

Jeune fille ch. place dans bonne maison comme fille quartier ou femme de chambre, b. cert., r. de France, 27 (Midi). (2222

INSTITUTEUR marié, 1 enfant 5 ans, venant des étapes, sans meubles, cherche maison à gard., au bes. pl. concierge, rer référ. Ecr. F. R. M., bur. journ. (2221

Fille 28 a., b. cert., sach. b. cuis., dem. place tout faire, 58, rue Artan. Sonner 2 fois, (2220

Dlle conn. ouvr. main, dem. pl. mag., Adam, 41, bd Jamar. (2219

MAISONS-APPARTEM.

APPARTEMENT moderne est demandé pour dame seule, maison honorable, sit. salubre. Ecr. V. L. 2, bur. journ. (2225

Pension Cuisine française et substantielle, 21, r. Roosevelt (Cinquantenaire). (2226

INSTITUTRICE demande pour 1 sept. quartier garni, 3 pl. avec cuis. d. maison tranq. et sle loc. Ecr. A. B. V., bur. journ. (2227

On cherche **APPARTEMENT** au Centre pour le 1 septembre. — S. Z., 94, rue du Bailli. (2228

Monsieur et dame cherchent appartement garni avec cuisine. Ecrire M. C. 80, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 52. (2229

On cherche campagne ou villa avec grand jardin, pour toute l'année ou avec bail. Ecrire Mertens, 3, rue de Malines. (2230

MAISON RENTIER

beau jardin, eau, gaz, à louer, conditions avantag. **16, RUE DU VIVIER, IXELLES** (près aven. de la Couronne). Trams 33-34-81-82-83 (ar. rue Brasserie). (2211

Ch. gar. à gaz est dem. par dame av. bébé 3 a., Brux. ou c. 20 fr. Ecr. H. D., 315, av. V. Volxem. (2230

75 fr. Riches pied-à-t. discrets. 41, Bd du Hainaut. (2231

A louer VILLA 28 ares, 10, rue du Pont, Watermael. Ecr. rue des Augustins, 8, Tirlemont. (2232

ON CHERCHE maison ou appartement garni, 2 à 3 chamb. à couch. av. cuisine, évent. bain, seulem. Centre près gare du Nord ou Bourse. Offres X. A., 33, rue de la Caserne. (2233

A vendre maison rentier, 2 étages mod., électr., chauf. centr. 51, rue Ernest Allard (Sabl.). (2234

A vendre maison de campagne, 5 lect. verger, Brabant. Interm. s'abstenir. M. V., bur. journ. (2236

Belle propriété 17 ares à vendre. 226, chaussée d'Alsemberg, 226 (Parc de Saint-Gilles). (2238

CAPIT. - COMMERCES

FABRICANT CIRAGE autorisé demande commandite avec 25,000 fr. pour exécuter commandes importantes. Paiera 30 %, comme intérêt de participation. Ecrire Boîte postale 60. (2096

ON CHERCHE à reprendre ou à s'intéresser dans savonnerie ou fabrique de poudre autorisée. (2098
Ecrire : Boîte postale 60.

Prêts Hypothécaires à 5 p. c.
TOUS RANGS
Indivisibles. Nues-propriétés. Achats créances. Ecr. M. K. Agence Publicité de Laloue, 22, rue des Prairies. (1484

PRETS
Transferts de fonds
40, place de Brouckère, 40 BRUXELLES (599
17, Cité Van Volxem, 17

CHERCHONS Commanditaires 20 p. c., 5,000 à 10,000 francs. Ecr. R. M., bureau journal. (2224

21, rue Grétry

ON PAIE
Le MAXIMUM
POUR
Brillants Bijoux Perles

DIVERSES

J'ACHÈTE gros brillants
PERLES. BON PRIX.
38, rue du Midi, 38. (1101

Attention !!!
J'achète VÊTEMENTS TENTURES blanches
12, Grand-Sablon 85

J'ACHÈTE
tous petits objets et objets d'arts. Rue César de Paepe, 4. (1115

LIQUIDATION TOTALE

des célèbres aspirateurs de poussière H. MILLS

Supprimant l'usage

DES BROSSES, BALAIS, PLUMEAUX
... pour le nettoyage des appartements ... 1747

H. MILLS, 12, r. Coudenberg

BOUCHONS

NE VOUS LAISSEZ PAS INDUIRE en ERREUR par des offres alléchantes, jamais sérieuses : de X... jusque ???

SEULE la Fabrique de Bouchons Félix GALCERAN, 102, ch. de Mons
Succursale : *129, ch. de Wavre, Ixelles*

PAIE LE PLUS HAUT PRIX

Vin et gueuze (vieux)	fr. 0.18 pièce
Vin et gueuze (neufs)	0.35 »
Champagne	0.60 »
Déchets de liège	2.50 le kilo

PRIX SPECIAUX POUR RACOLEURS

AVIS

Pour cause d'agrandissement, la maison principale est transférée
Boulevard Anspach, 188-190-192
DEPUIS LE 1er AOUT 1918 (2102

Plus d'Acide Salicylique!!! -:- Employez pour vos : CONFITURES -:- GELÉES COMPOTES, LÉGUMES, etc.

LE FRUITOL

Conservateur idéal 1578

Ne contient aucune trace d'acide salicylique.
En vente chez tous les bons épiciers et droguistes.
Dépositaire p. la Belgique : **PIRON & Cie, 3, rue du Chasseur** (près pl. Rouppe). Bur. ouverts de 8 1/2 à 11 1/2.
Ag. p. le Hainaut : L. BESANGER, 39, av. de Burelet, BINCHE.

A VENDRE
TABLEAUX
LIVRES anciens et modernes.
5, RUE JOSEPH HAZARD 1040

Nous sommes acheteurs de VETEMENTS
24, rue des Camions 2042

SAVON EN POUDRE des Ménagères Economes.
SAVON EN POUDRE « Lion Blanc ».
SAVON EN POUDRE « La Ruche ».
Moussent, blanchissent et ne détériorent pas le linge.
Prix et échantillons pour le gros seulement : 967
Savonnerie autorisée " LA RUCHE "
BUREAUX : 27, RUE DE LA CASERNE, 27.

Cigarettes CORNIMONT
GRAND PRIX
A. ULLIEL & Cie 86, CHAUSS. DE NINOVE BRUXELLES
Achat de tabac autorisé 836

NOUS INFORMONS notre honorable clientèle que nous avons ouvert un **Bureau Auxiliaire de Publicité,** 14, RUE SAINT-GERY, 14 (Bourse), où les annonces seront reçues tous les jours, DIMANCHES ET JOURS FÉRIES COMPRIS.

Surveillances RENSEIGNEMENTS. ENQUÊTES, SÉPARATIONS, DIVORCES, VOLS.
Agence LUX 56, r. de Laken Bruxelles. 1596

Grossistes !!!
CRÈME pour chaussures avec Freigabe, qualité sans concurrence. Boîtes 65 "/", 985 fr. le mille. 185, r. des Tanneurs. (2148

Cire à cacheter
A VENDRE 1976
37, rue Royale-Sainte-Marie, 37

Statuaire
vend objets d'art, saintetés, pièces artistiques, fantaisies, etc. (2149
7, PLACE DE LA JUSTICE, 7

J'achète vieux bijoux
Avance de fonds
pour dégagement. Objets d'art. Vieux dentiers même brisés.
38, rue du Midi. 415

J'achète au plus haut prix BAS DE SOIE VÊTEMENTS
3, RUE DES PIERRES. (2243

Nouveaux Orchestrions
à vendre d'occasion (2241
Rue de Flandre, 144, Bruxelles.



Clenches
AUTORISÉES
p. revendeurs
Perm. transport Etapes et Gouvernement général
Etablissem. Neerlandia
35, r. Plantin
(MIDI) 1874

A VENDRE
LIT ANGLAIS neuf, 2 personnes
Rue du Noyer, 294 (2238

Coiffeur salonnier, installation à vendre, ch. d'Ixelles, 109, Bruxelles. (2240

Goudron Végétal

Vernis - laque noir
Succédané de Colle

Mastic Industriel
pour joints de vapeur
... ... Eau et Gaz ... ...

Mastic pour vitriers

C.P.I.

133, av. Fonsny
(Bruxelles-Midi) 2175

Cigares Cigarettes

Voyez notre Etalage
13, rue Neuve 2206

Cigarettes Cigares

Adressez-vous pour vos ORDRES DE BOURSE et PLACEMENTS à la

Caisse Générale

Société anonyme

52 - RUE DE SPA - 52
BRUXELLES

qui donne les meilleurs et les plus sûrs conseils parce qu'elle est la mieux renseignée.
RENSEIGNEMENTS GRATUITS 930
Ecrivez-nous pour nos CONSEILS ACTUELS

Mme JULIETTE
CONSEILS. RENSEIGNE SUR TOUT.
21, rue de l'Etuve. 38

Piano J'achète bon piano HAUT PRIX. (1679 GUILLAUME 11, r. de la Source

Glaces

JE DONNE LE PLUS
—o HAUT PRIX o—
Ecrivez-moi 1679
A.-G. 79, 22, r. des Prairies, 22 et je me rendrai à domicile pour enlèvement. Discrétion. Confiance

LES PRODUITS
" Ratzaur "
SONT INCONTESTABLEMENT LES MEILLEURS (1195
pour la destruction des RATS, SOURIS, etc. En vente partout.

CREME pour chaussures avec Freigabe
Qualité d'avant la guerre, vente exclusive pour comités et grossistes, 350 fr. le mille. A l'essai 40 fr. le cent. (2097
56, r. de la Caserne, 56

LES FLEURS
Voir théâtres et concerts. (755

ACHAT haut prix
Vêtements, chaussures, draps, étoffes, 30, rue Van Artevelde (Bourse). (1574

POUR CAUSE DEPART
Briquettes ovoïdes
à vendre, prix avantag. (2237
29, RUE EDELMAN, 29

BOUTEILLES
J'ACHÈTE AU PLUS
—o HAUT PRIX o—
40, r. de la Clinique, 40 2205

J'achète au plus HAUT PRIX
Bijoux, Mobiliers, Antiquités, Vêtements, Fourrures, Chaussures.
15, rue du Progrès, Nord. (2204

ACHAT
AU PLUS HAUT PRIX
BIJOUX BRILLANTS
PERLES et pierres fines
88, Rue Neuve, 88
De 10 à 12 h. et de 2 à 4 h. 729

A VENDRE
5,000 CIGARETTES autorisées à 55 fr. le mille. (2138
156, rue de la Caserne, 156.

J'ACHÈTE
toutes sortes de
GLACES
vieilles ou neuves
DONNE LE PLUS HAUT PRIX
Ecrire les mesures à (1877
MARY, 31, avenue Emile Max

On demande **PIANO** de 500 à 1,000 fr. Indiquer prix et marques, 269, ch. de Louvain. (2247

Auto-piano OOR neuf, 13 roul., 51, r. Théod.-Verhaegen. (2248

BIJOUX, BRILLANTS, Montres, Chaînes et autres bijoux or et argent, ainsi qu'une montre anc. de hte préc. à vend. Ecr. M. Henri, 33, r. Caserne. 1035

La Cordelitte
DÉPOSÉ
150 o/o D'ÉCONOMIE
sur cordes vérit. et ficelles
37, rue Royale Ste-Marie
BRUXELLES
DÉCHETS DE FABRICATION de Ficelle, Papier p. matelas

Vous aurez HAUT PRIX POUR
Vêtements Chaussures
Confiance - Discrétion
60, rue des Chartreux, 60
Ouv. de 8 h. du mat. à 8 h. du soir, à une demi-minute de la B^rse. (2043

Particulier désire acheter
Cave à particulier
Ecr. 70, rue Marie Thérèse. (1557

ACHAT AU PLUS HAUT PRIX :
Brillants, Perles,
Bijoux
Tableaux, tapisseries, antiquités. Se rend à domicile sur demande.
58, Marché-aux-Herbes. 730

JE SUIS ACHETEUR
Piano Automatique. Tapis d'Orient, Vêtements, etc.
280, chaussée de Waterloo. 1755

Braises françaises
Rue Haute, 862
2246) Rue Bara, 152

TAILLEUR pour dames fait costumes à façon dep. 30 fr., 61, rue Bodeghem, Brux. (2208

MACHINE A ECRIRE
Remington 250 fr. 30, avenue du Midi. (1756

Bouchons J'achète toujours à très bon prix, Bouchons neufs et usagés. 1802
9, r. de la Cuiller

TUBES A CIGARETTES collés à la mach., pap. vergé, s. bout fr. 4.50 le 1,000 p. 100,000, av. cl., fr. 4.75, b. or fr. 7.50. Fabr. de tubes r. de Danemark, 74 (pl. Bethléem, St-Gilles, tram 49, 81, 82, 83. (2081

Particulier désire acheter
Très gros BRILLANTS PERLES
ECRIRE PRIX (1695
Rue Marie-Thérèse, 79

On dés. acheter compteur à gaz. 8, rue Jos. Hazard, Uccle. (2163

ACHAT DE (1881
BOUTEILLES Vides
Ecr. 11, rue du Béguinage.

Je dés. achet. d'occas. dictionnaires langues étrangères. Faire offres par écrit av. prix et détails à M. Antoine, 27, r. d. Fleuristes. (2161

Suis acheteur
RHIN - MOSELLE
Authentique
en bouteilles. Offre par écrit rue Godefroid de Vreeze, 22. (1558

On achète des démêlures
31 2 fr. les 100 gram. RUE DE FLANDRE **31** (1742

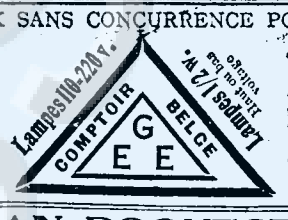
ACHAT HAUT PRIX
Linoleum, tapis usagés
163, chaus. de Wavre. (2083

ON ACHETE
toutes quantités BOUTEILLES VIDES. On se rend à domicile. Ecrire quantité M. Renord, 33, rue de la Caserne. (2046

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR ÉLECTRICITÉ

PRIX SANS CONCURRENCE POUR

ACCUMULATEURS —DE— CAMPAGNE **"Eclat"**



—BATTERIES— ACCUMULATEURS LAMPES DE POCHE **"Eclat"**

H. VAN BOQUESTALS
57, chaussée d'Anvers, 57, BRUXELLES 1785

A vendre SMOKING et HABIT compl., 41, av. Cascade. (2253

PARDESSUS d'hiver neuf, 175 f. 12, rue Bienfaisance. (2254

J'achète
les vieux ressorts à sommiers, les câbles métalliques hors d'usage, les vieux câbles métalliques de mines et d'ascenseurs hors d'usage. Enlèvement sur place. (2047
56, rue de la Caserne, 56



(1687)

MACHINES à cigarettes
Rendem. garanti 7,000 par jour
Tubes 2 millions à enlever à 2 francs le mille.
TUBES à la machine avec vignette ou marques du client, toutes dimensions. 4 fr. le mil.
Machine à fabriquer TUBES agrafés : 1,500 fr.
Arômes Orient p' tabac
Rames, bobines 1944
et carnets papier
27, r. des Vierges, Bruxel.

Partie CARTON GRIS à vend., 125, rue Verte. (2249

Rayons chêne à vendre, 12, r. Bienfaisance. (2250

LIT laq. blanc, 2 valises cuir à vend., 6, r. Van Moer. (2251

Complet veston marr., taille moyenne, 250 fr., état neuf, 6, rue Van Moer. (2252

ACCORDÉONS
neufs et mêmes usagés.
Je paie très cher ACROMATIQUE
—o JUSQU'A o— 2034
1,000 francs
AU SOLDEUR, 1, r. de la Violette

MARIAGES

Noble 28 a., veuf, situat. 10,000 fr., l'an, belles espérances, distingué, affectueux, dés. rencontrer jeune fille dotée, honor., en vue mariage Ecr. Laport, 33, rue Caserne. (2209

Dame gr. rel. fac. mar. rich. et aut. miss. conf. Ecr. let. sig. av. adr. D. M. 54, Bruxellois. 1987

Dame 42 ans, distinguée, 7,000 fr. revenu, dés. conn. mons. même âge, dist., posit. ou petit avoir p^r mariage. Discrét. d'honneur. Ecr. Sylva, 33, rue de la Caserne. (2210

JEUNE HOMME 24 ans, avoir 20,000 fr., commerçant, désire connaître jeune fille ou veuve en vue mariage, avec même avoir. Donner détails à Kiss, 33, rue de la Caserne. (2213

Fermier très riche dés., en vue mariage, conn. dame ayant intér. discret. Photo. Ecrire Julien 4124, Rue St-Géry. 14. (2139

Pour vos **PEINTURES ENSEIGNES PANCARTES**
Inscriptions en LETTRES PEINTES
ADRESSEZ-VOUS 2089
51, rue des Chartreux, 51

Vino Vermouth
Fco ARONA TURIN 903
Dépôt : 7, Rue du Frontispice, 7

Fabrique de Tubes à Cigarettes
Agrafés, papier vergé. Avec et sans firme.
GROS ET DETAIL -o- **3 francs le mille**
38-38a, rue du Remblai 1628

Aromatisation

J'aromatise tabac défraîchi et sans goût, feuilles et succédanés. — Résultat unique. — Prix modérés. **HACKIN,** chimiste, **25, r. Meyerbeer, Brux.**

Bouchons et Déchets

Les plus hauts prix sont donnés par la Maison **LAMOTTE et Cie, 21, r. Fontainas** et dans ses succurs. : **86, r. de Mérode et 4, r. de la Victoire.** Prix spéc. p. racol. 1871

ON ACHÈTE AU PLUS HAUT PRIX
Caves particulières
Bourgognes et Bordeaux
Garantis vins authentiques
PIRON & Co, 3, rue du Chasseur (près pl. Rouppe)
Bureaux ouverts de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2. 887

Avis aux Dames !!!

PILULES DU DOCTEUR RUFUS
Remède souverain et sans danger contre les retards et la suppression des époques chez la femme et la jeune fille.
PHARMACIE CENTRALE
35 -- Rue de Bruxelles -- 35
Tervueren-Bruxelles
Envoi en ville et province (sans firme extérieure) contre mandat-poste de 12 fr. 75. (96

TRANSPORTS DE L'ALLEMAGNE EN BELGIQUE et vice-versa par bateaux à vapeur
POUR FORFAITS S'ADRESSER A :
H. Ristelhubers, Nachf. Anvers ou Cologne
et à ses agences pour Bruxelles et environs.
ENTREPOTS MARITIMES ET DU NORD
125, CHAUSSÉE D'ANVERS, **125**
RACCORDÉS A LA GARE DU NORD. 600

Toute grosse fortune a pris sa source dans l'achat de terrains à bâtir. Tous les intelligents achètent avant hausse formidable certaine, terrains à **Coxyde-sur-Mer** et **Raversyde-Ostende** payables par mois, un franc par cent francs d'achat. Ed. de Wael, 23, rue Rubens, 23. (1884

On donne LE PLUS HAUT PRIX pour
BIJOUX, BRILLANTS et PERLES FINES
19, Boul. Anspach (Coin r. de l'Evêque). 391

HORLOGERIE CENTRALE
Maison fondée en 1834
3, rue de Flandre, 3, BRUXELLES
Montres, Pendules, Régulateurs, Réveils, Cercueils
Travail garanti. - Prix modérés. - Pendules en marbre.

ARGENT TROUVÉ 148 148, rue Rogier .. BRUXELLES ..
BUREAUX D'ACHATS : En semaine, de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h.
FERMÉ LE DIMANCHE
Même maison : LIÉGE, 8, rue Maillant
COURTOISIE — DISCRÉTION (1689

CONSEILS AUX DAMES

PRÉSERVATION HYGIÉNIQUE, ÉPOQUES, etc.
Demandez la brochure gratuite illustrée No 3 par la poste.
70 SANITARIA 70
Boulevard Anspach, Bruxelles

MÉDICAUX

Mme BIBECK accoucheuse dipl., 20 ans pratique. Pensions. Consultations. RETARDS. *60, rue de Thy,* — Maison sérieuse (Porte Hal). 105

ACCOUCHEUSE
106, rue Hôtel-des-Monnaies, 106, Mme GILLION, dipl. 1re cl. Ex-directrice institut. Pension. Consultation. *Retards.* Méthode nouvelle sans dangers : 10 francs. — Maison de confiance. 7

MANUCURE 487
125, rue Van de Weyer.

ACCOUCHEUSE
1re classe. RETARDS. Nouvelle méthode sans danger. Pension. Consultations. Médecin attaché à la maison, *165, rue de Cologne* (place Liedts). — Trams : 7, 8, 10, 11, 50, 53, 56, 82. (702

Mme Veuve DE VISSCHER, *accoucheuse* diplôm., 30 ans pratique. Pension. Consultations. RETARDS. **91,** rue de la Victoire, Bruxelles. — Maison de confiance. 7

ACCOUCHEUSE dipl. 1re ordre. Retards. Pens., Consult. Discrét. **31, r. de la Sablonnière.**

Mme ESTER
37, rue des Plantes
Conseille, renseigne sur tout. 17 ans même maison. (4

ACCOUCHEUSE
diplômée, 25 ans prat. RETARDS. Prix modérés. Maison de cont., *10, bout. du Midi, Brux.* 6

Retards Pour les époques supprimées ou retardées, employez le remède du Dr THOMPSON, qui donne toujours un résultat certain et rapide. Prix : 6 et 10 francs **VAN RENTERGHEM,** pharmacien, rue des Croisades, 15. 55

Mme MARION Conseille et renseigne sur tout. Discrétion. Réussite cert., 24, r. Joseph Claes. 13

ACCOUCHEUSE
96, r. Gallait (pl. Liedts), 2 dipl. 1re cl. RETARDS. Nouvelle méthode sans danger. Médecin attaché à la maison. Pension. Trams : 8, 11, 50, 53, 54, 56, 58, 63. 1

VOIES URINAIRES
CABINET MEDICAL 56
17, rue des Croisades, 17
Ouvert tous les jours de 10 à 7 h. Mardi et vendredi excepté.
EPILEPSIE, NEURASTHENIE

ACCOUCHEUSE
Premier diplôme. — Références. Confiance. Paiement apr. succès. *13, rue de la Constitution, 13* (derrière l'Egl. Ste-Marie). 5

ACCOUCHEUSE
diplôm., 30 ans pratique. Pension. Consultations. RETARDS. Mal. de cont., **44,** r. de Parme. (197

CABINET MEDICAL
19, rue de la Fraternité, dans la r. de Brabant, Bruxelles-Nord. — VOIES URINAIRES. — **606** *Syphilis* **914.** Consultations de 8 h. du matin à 8 h. du soir. Dimanches de 8 à 12 h. 22

Accoucheuse
diplômée, 30 ans pratique. Pension. Consultations. RETARDS. **41, RUE DE MUNICH** (Porte de Hal) (199

Manucure 66, rue Gille de 2 à 8 h. (726

ACCOUCHEUSE
diplômée de 1re classe. Grande distinction. Mme PIRE. Retards. 10, rue St-Lazare (Nord). 22

ACCOUCHEUSE
3 diplômes de première classe France et Belgique, ex-interne des hôpitaux. — RETARDS. — Méthode nouvelle sans danger. *14, place des Martyrs.* 23

ACCOUCHEUSE
diplômée avec la plus grande distinction, ex-interne des hôpitaux. RETARDS. Consultations secrètes. Pension à toute époque. Médecin attaché à la maison. *88, r. de la Victoire, 88* (Porte de Hal), Bruxelles. 18

ACCOUCHEUSE
Pension. Consultations. *Retards.* Traitement 10 fr. - 83, rue de Constantinople, Bruxelles-Midi. 1

ACCOUCHEUSE
Mais sérieuse. Pension. Consult. Médecin attaché à la maison. 184 rue du Progrès, Brux.-Nord. 1

LE CABINET DE
Mme Maisonnière
(qui conseille et renseigne gratuitement)
Anciennement
214, boulevard du Hainaut
est transféré
59, boulev. du Midi

ACCOUCHEUSE
dipl., gr. dist. RETARDS. Méthode gar. Consult. : lundi, mercredi, vendredi, de 2 à 5 h., r. de Prévôt, 132, tr. ch. Waterloo. 2

VESSIE, REINS, FOIE
Les capsules blanches guérissent radicalement à tout âge toutes les maladies et inflammations, gravelle, urines troubles et brûlantes, *fr.* 3.80 *la boîte de 50 caps.* Dépôt : BRUXELLES : Pharmacie, 15, r. des Croisades ; ANVERS, Dr BRUL, 57, Longue rue Neuve ; CHARLEROI, Laboratoire, 63, r. de Marcinelle ; LIÉGE, GOOSSENS ; GAND, Dr MOOR, 1, rue de Bruges.



En magasin, tout le matériel pour les installations à bas voltage et de réseaux.

Celluloïd

Nous sommes acheteurs déchets
MICA, AMIANTE
CIRE à cacheter à vendre
Comptoir International du Celluloïd
37, RUE ROYALE-SAINTE-MARIE, 36

Fourrures et Boas

LE PLUS GRAND CHOIX
LES PLUS HAUTES NOUVEAUTÉS
50 p. c. moins cher qu'ailleurs
RÉPARATIONS, TRANSFORMATIONS EN TOUS GENRES
Spécialité de lavage de vêtements blancs et laine
Aux Nouveautés Parisiennes 38-40, RUE VAN ARTEVELDE
Même maison : *35, boulevard du Nord*

Imp. du « Bruxellois », r. Caserne, 33-35, Brux.